



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

Concours : CAPES EXTERNE

Section : LANGUE DES SIGNES FRANCAISE

Session 2016

Rapport de jury présenté par :

Brigitte GARCIA

Présidente du jury
Professeure des Universités

Table des matières

OBSERVATIONS DE LA PRESIDENTE	3
DONNEES STATISTIQUES.....	6
LISTE DES MEMBRES DU JURY	7
TABLEAU RECAPITULATIF DES EPREUVES DU CAPES DE LSF 2016	8
I. ÉPREUVES D'ADMISSIBILITE.....	9
A. COMPREHENSION-RESTITUTION EN FRANÇAIS D'UNE VIDEO EN LSF ET ANALYSE DE SEGMENTS.....	9
1. Définition générale de l'épreuve.....	9
2. Sujets et attentes du jury.....	9
3. Prestations des candidats	13
4. Maladresses, erreurs et recommandations du jury.....	14
B. COMMENTAIRE DIRIGE EN LSF	16
1. Définition de l'épreuve.....	16
2. Sujet et attentes du jury.....	16
3. Prestations des candidats.....	16
4. Maladresses, erreurs et recommandations du jury	17
II. ÉPREUVES D'ADMISSION	27
A. Mise en situation professionnelle	27
1. Définition de l'épreuve.....	27
2. Sujet et attentes du jury.....	28
3. Remarques concernant les prestations des candidats	31
4. Maladresses, erreurs et recommandations du jury	32
B. Entretien en LSF à partir d'un dossier.....	36
1. Définition de l'épreuve.....	36
2. Sujets et attentes du jury	36
3. Remarques concernant les prestations des candidats	40
4. Maladresses, erreurs et recommandations du jury	40
ANNEXES.....	42
ANNEXE 1. SUJET DE LA 1^{ERE} EPREUVE D'ADMISSIBILITE.....	43
ANNEXE 2. SUJET DE LA SECONDE EPREUVE D'ADMISSIBILITE	44
ANNEXE 3. SUJET DE LA 1^{ERE} EPREUVE D'ADMISSION	48
ANNEXE 4. SUJET DE LA SECONDE EPREUVE D'ADMISSION	51
BIBLIOGRAPHIE-SITOGRAFIE	52

Observations de la Présidente

La session 2016 du CAPES externe s'est parfaitement déroulée ; les deux postes offerts cette année ont tous deux été pourvus de manière plus qu'honorable, là où un seul poste sur les trois offerts à la session 2015 avait été pourvu. *Néanmoins, on doit regretter cette année encore le trop fort taux de désistement des candidats inscrits au concours* : sur les 15 inscrits au CAPES externe, seuls 5 se sont présentés aux épreuves d'admissibilité (pour un rapport de 13 à 4 l'an dernier), soit un tiers seulement. En outre, l'un des candidats admissibles ne s'est pas présenté aux épreuves d'admission.

Ce faible nombre de *présents* aux épreuves d'admissibilité s'explique peut-être par une information encore insuffisante des candidats sur l'existence, depuis la rentrée 2015, *de préparations officielles à ce concours externe du CAPES : deux Masters MEEF second degré Parcours LSF existent en effet désormais en France, portés l'un par l'ESPE Lille-Nord de France avec l'Université Lille 3, l'autre par l'ESPE de Créteil en partenariat avec l'Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis et l'INS-HEA*. J'insiste avec force sur l'extrême importance pour les candidats de la session 2017 de profiter de l'existence de ces Masters, formations dispensées aussi bien en présentiel *qu'en distanciel* (notamment pour ce qui concerne les cours spécifiquement dédiés à la préparation aux épreuves dispensés par l'Université Paris 8) et totalement accessibles en LSF. Il est dès lors très fortement recommandé aux candidats à ce concours *de se renseigner au plus tôt et de s'inscrire à l'une ou l'autre de ces deux formations* [voir : <http://www.ufr-sdl.univ-paris8.fr/Presentation-du-Master-MEEF-2nd> (date-limite d'inscription en M1 le 16 septembre) et http://www.espe-Inf.fr/IMG/pdf/master_1_langue_des_signes.pdf (dates-limites : <http://www.espe-Inf.fr/spip.php?article300>). L'efficacité de la préparation pour les candidats s'étant inscrits en M1 du Parcours MEEF LSF a en effet été évidente, certaines notes à l'admissibilité et à l'admission ayant été particulièrement remarquables.

Ce concours du CAPES se prépare en effet, il faut y insister une fois encore : les candidats doivent s'entraîner, avec rigueur et constance, aux méthodes et types d'exercices et de compétences requis par les différentes épreuves, tant d'admissibilité que d'admission, ces savoirs et savoir-faire ne pouvant en aucun cas s'improviser. Outre les formations évoquées, un des objectifs du présent rapport est bien également de prodiguer des conseils pratiques et techniques très détaillés en ce sens. Je ne saurais trop, par ailleurs, inciter les candidats à **consulter tout particulièrement le site dédié aux concours de LSF qui est hébergé par le CRDP de Versailles,**

site intégralement bilingue LSF-français conçu à leur intention (<http://www.capes-lsf.ac-versailles.fr/>) *et qui comporte des versions en LSF du rapport 2015 et du rapport 2016 et des propositions de corrigés.* Dans le même esprit, je dis et répète qu'il ne faut pas hésiter à se présenter une deuxième (voire une troisième) fois au concours —précisément parce qu'il s'agit d'un concours et non pas d'un examen. Ne pas réussir lors d'une première tentative ne doit en rien décourager mais être considéré comme une occasion de mieux appréhender les types d'exigences particuliers de ces concours de recrutement.

En termes de préparation, il faut aussi redire l'importance qu'il y a à travailler ses compétences aussi bien en LSF qu'en français. Concernant la LSF, il est nécessaire de s'entraîner (et ceci est largement possible sur l'espace d'une année) :

- (i) à accroître son aisance tant en production qu'en compréhension, en tirant notamment parti des très nombreuses vidéos désormais accessibles en ligne et souvent doublées d'une traduction en français ;
- (ii) à accroître sa capacité à tenir un discours analytique *SUR* la langue (discours métalinguistique). On n'attend absolument pas du candidat (et du futur enseignant) qu'il soit un expert en linguistique, mais simplement qu'il soit à même de prendre un recul suffisant sur la langue pour être en mesure d'en décrire clairement les ressources et structures propres. Ce recul, souhaitable sur chacune des deux langues impliquées dans les deux épreuves d'admission, *s'acquiert* par l'entraînement.

Enfin, j'insiste à nouveau sur l'importance pour les personnes intéressées *de mieux s'informer sur les conditions d'accès aux divers types de concours ouverts* (CAPES externe, CAPES troisième voie et 3^{ème} concours du CAFEP-CAPES pour la session 2017). Je rappellerai ainsi entre autres *qu'être titulaire d'une Licence (licence générale ou licence professionnelle) ouvre l'accès à l'inscription au CAPES externe pour peu que le candidat s'inscrive en même temps en première année de Master (MEEF de préférence mais non exclusivement).* Le détail (parfois complexe) de ces conditions d'admission est disponible sur le site du ministère (<http://www.education.gouv.fr/cid73443/conditions-inscription-aux-concours-second-degre.html>) mais également, en LSF, sur le site du CRDP évoqué ci-dessus.

Je tiens ici à le rappeler : l'existence du CAPES de LSF a constitué et constitue l'une des avancées les plus notables des quinze dernières années tant pour la reconnaissance de cette langue et de la communauté qui la parle que pour l'éducation —des jeunes sourds notamment. Il permet de recruter à un très haut niveau des enseignants, sourds ou entendants, de LSF langue première ou langue vivante étrangère, exerçant auprès d'élèves du secondaire, eux-mêmes

sourds ou entendants. *Il est important de savoir que le nombre de postes offerts dépend en bonne partie du nombre de candidats et du nombre de présents aux épreuves l'année précédente.* C'est dès lors tous ensemble que nous devons et que nous pouvons raffermir la pérennisation de ce CAPES de LSF, tout en maintenant son haut degré d'exigence.

Les membres du Jury du concours du CAPES de LSF et moi-même nous unissons pour adresser aux futurs candidats de la session 2017, que nous espérons toujours plus nombreux, nos très sincères et très forts vœux de réussite. Vive la langue des signes française !

Données statistiques

<i>Concours</i>	<i>Epreuves d'admissibilité</i>	<i>Epreuves d'admission</i>
CONCOURS EXTERNE	<p>Nombre de candidats non éliminés : 5 (soit 33,33% des inscrits)</p> <p>Nombre de candidats admissibles : 5 Soit : 100%</p>	<p>Nombre de candidats non éliminés : 4 (soit 80% des admissibles)</p> <p>Nombre de candidats admis : 2 Soit : 50%</p>
<p><i>Nombre de candidats inscrits :</i> 15</p> <p><i>Nombre de postes à pourvoir :</i> 2</p>	<p>Moyenne des candidats présents : 11,11/20</p> <p>Moyenne des candidats admissibles : 11,11/20</p>	<p>Moyenne des candidats présents : 10,69/20</p> <p>Moyenne des candidats admis : 13,08/20</p>

Liste des membres du jury

Voir l'arrêté figurant sur le site du ministère de l'Education nationale :

http://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid98467/les-textes-officiels-de-referance-sur-les-concours-du-second-degre.html#Arretes_de_nomination_des_presidents_et_des_membres_des_jurys

Tableau récapitulatif des épreuves du CAPES de LSF 2016

Le concours externe comporte deux épreuves d'admissibilité et deux épreuves d'admission.

ADMISSIBILITE	ADMISSION
Epreuve 1	Epreuve 1
<p><i>Épreuve écrite sur 20</i> <i>Coefficient 2</i></p> <p><u>COMPREHENSION-RESTITUTION</u></p> <p>1ère partie : restitution en français d'une vidéo-LSF</p> <p>2ème partie : analyse de segments</p> <p><i>Durée de composition</i> : 5 heures</p>	<p><i>Épreuve orale sur 20</i> <i>Coefficient 4</i></p> <p><u>MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE</u></p> <p>1ère partie : étude de document 2ème partie : proposition de pistes pédagogiques</p> <p><i>Durée de préparation</i> : 3 heures</p> <p><i>Durée de passation</i> : 1 heure</p>
Epreuve 2	Epreuve 2
<p><i>2nde épreuve écrite sur 20</i> <i>Coefficient 2</i></p> <p><u>COMMENTAIRE DIRIGE</u> <u>EN LSF-VIDEO D'UN TEXTE EN FRANÇAIS</u> (1 heure d'enregistrement maximum)</p> <p><i>Durée de composition</i> : 5 heures</p>	<p><i>2nde épreuve orale sur 20</i> <i>Coefficient 4</i></p> <p><u>ENTRETIEN EN LSF</u> <u>A PARTIR D'UN DOSSIER</u></p> <p><i>Durée de préparation</i> : 15 minutes</p> <p><i>Durée de passation</i> : 30 minutes (présentation : 10 minutes / entretien : 20 minutes)</p>

I. Épreuves d'admissibilité

A. Compréhension-Restitution en français d'une vidéo en LSF et analyse de segments

1. Définition générale de l'épreuve

Selon les termes de l'annexe I et IV de l'arrêté du 19 avril 2013, cette épreuve consiste en « *la compréhension-restitution en français d'un document vidéo en LSF, complétée par une réflexion sur le transfert d'une langue à l'autre à partir de quelques segments extraits du document vidéo* ». Dans cette première épreuve d'admissibilité, l'essentiel est de faire la preuve d'une excellente compréhension de la langue des signes d'une certaine maîtrise de l'expression en français écrit et d'une capacité à analyser et comparer les deux langues.

La copie doit donc comporter deux parties distinctes, que les candidats devront nettement matérialiser comme telles :

- La restitution en français écrit
- L'analyse des segments.

Le coefficient total de l'épreuve est de 2.

Les candidats disposent d'une durée totale de 5 heures.

2. Sujets et attentes du jury

a) Première partie : compréhension et restitution en français

Sujet : http://dailymotion.com/video/x24wmwd_ces-sourds-qui-ne-veulent-pas-entendre-cc_news

A partir de 18 minutes 37 secondes

Voir Annexe 1, p. 43.

Proposition de corrigé pour l'épreuve de restitution

Il ne s'agit pas de traduire le document vidéo ni de le présenter avec force détails dans sa forme mais de présenter l'ensemble des informations contenues dans le document.

Ce document vidéo présente successivement deux locuteurs, Guy Bouchaveau et Sarah Massiah, à l'occasion d'un débat organisé à la Villette dans le cadre des rencontres de la Cité de la santé en LSF. Ce débat fait suite à la projection du film de Sarah Massiah et Angélique Del Rey, *Ces sourds qui ne veulent pas entendre*, dont le thème est le rejet par les sourds de l'implant

cochléaire (IC). Le débat avec le public est animé par une table ronde, composée de Sarah Massiah, Angélique Del Rey, Olivier Schétrit et Claire Garguier, et qui est située à la gauche des locuteurs placés sur l'estrade.

Le premier locuteur, Guy Bouchauveau, annonce tout de suite la tonalité de son intervention : il regarde les membres de la table ronde et avertit du caractère polémique de son propos (« la mitraille est là : vous êtes prêts ? »).

Il énonce clairement sa position sur l'IC : il est catégoriquement contre. Pour lui il n'y a pas à s'enthousiasmer du progrès technique émanant des entendants. Il n'y a pas plus à s'intéresser aux statistiques sur les porteurs d'IC. Les sourds ont changé, ils deviennent de plus en plus gentils. Or GB appelle à en finir catégoriquement avec cette situation.

Guy Bouchauveau utilise plusieurs arguments :

Tout d'abord, les implantations sont motivées avant tout par le gain. GB utilise une image pour montrer la vraie motivation des médecins : ceux-ci se réfugient derrière leur blouse blanche pour masquer qu'ils sont excités par l'argent comme un chien qui remue la queue à l'odeur de l'argent. Pour lui la vraie mission du médecin, qui est de soigner les maladies, est détournée par la science.

Les enfants implantés sont en souffrance. Les adultes également. Il souligne à ce propos que le film ne montre pas d'adultes sourds implantés, qui pourraient témoigner de l'échec de l'IC. Il reprend son idée du début de son intervention : il faut dire non à l'implant, porter plainte, arrêter d'encourager les médecins au nom du progrès technique.

Il réfute l'idée selon laquelle l'IC permettrait aux sourds d'acquérir plus de connaissances. Pour lui la libre disposition de son corps est essentielle pour s'affranchir du diktat des médecins. Il réitère : il faut dire non à l'implant.

Pour lui, les appareils auditifs sont inoffensifs, ce n'est pas le problème. Le risque réel est celui de la disparition des sourds, à cause de l'implantation et de son corollaire, l'intégration individuelle. A cause de l'intégration, les sourds signent « comme des manches/comme des bras cassés », ce qui contraste avec l'image de la France, terre de l'Abbé de l'Epée, et avec l'époque où la langue des signes était riche et les associations très dynamiques. A côté de cette détérioration de la qualité de la langue et de la déperdition de la communauté, les entendants s'émeuvent de la moindre production vocale ou de la moindre marque de capacité auditive chez un sourd. Il faut arrêter tout cela !!!

Pour terminer, Guy Bouchaveau précise qu'il n'a rien contre le film, qui est de qualité, mais qu'il faut arrêter d'être gentil. Il explique qu'il défend la cause des sourds et prévient, en quittant la scène, qu'il « retourne aux armes ».

La seconde intervention est celle de Sarah Massiah, membre de la table ronde, qui rebondit sur l'intervention de Guy Bouchaveau. Elle commence par raconter qu'au sein de l'équipe du film il y a eu des débats tendus au sujet de la nécessité ou non de montrer des situations d'échecs d'implants. Cette idée, qui tenait à cœur surtout aux sourds de l'équipe, n'était pas partagée par les autres qui considéraient que cet argument technique était insuffisant.

Elle voit trois niveaux de réflexion à propos de l'implant : un niveau technique, un niveau psychologique et un niveau socio-anthropologique.

- **le niveau technique** porte sur la question de l'efficacité : est-ce que l'implant permet, oui ou non, aux enfants sourds de parler ? Là, les résultats sont très variables, et il y a effectivement beaucoup d'échecs. Mais Sarah Massiah interroge le public : « si l'implant fonctionnait vraiment bien, ce qui pourrait arriver dans l'avenir, l'accepteriez-vous pour autant ? » Face aux réponses négatives du public, elle en conclut que l'argument technique ne tient pas, raison pour laquelle le film n'évoque pas cet aspect.
- **Le niveau psychologique** est par contre très méconnu, car toutes les études, mémoires de recherche, thèses, etc, se concentrent sur le premier niveau.
- **Le niveau socio-anthropologique** est selon elle le plus important, et c'est celui sur lequel se fonde le film : il s'agit du regard porté sur les sourds. Pourquoi une implantation massive des sourds aujourd'hui ? Comment l'interpréter ? Elle restitue la réponse que fait Guy Bouchaveau, dans le public : « c'est parce que les entendants sont gênés ». Sarah demande alors comment expliquer cette gêne, ce regard des entendants ? Elle relaie à nouveau une réponse du public : « c'est leur problème ». Faisant un lien avec une explication antérieure dans le débat, elle expose la distinction entre les termes « sourd » avec « s » minuscule et « Sourd » avec « S » majuscule, correspondant à deux regards sur le sourd ;
 - o **Un regard médical**, focalisé sur l'échec de l'audition, qui ne conçoit l'intégration à la société que par la parole vocale et qui est dans une logique de réparation, de stimulation de cette parole vocale. Ainsi, selon les médecins, c'est l'implant qui va permettre l'accès de la personne sourde aux connaissances.
 - o **Un regard culturel et linguistique**, qui n'envisage pas la personne sourde comme déficiente, mais comme différente. Celle-ci pratique la langue des signes,

elle a une culture propre. Dans cette perspective, l'intégration à la société est possible à condition que l'on respecte la place de la personne sourde.

Pour Sarah Massiah, le problème qui se pose aujourd'hui en France est le déséquilibre dans la représentation de ces deux points de vue. Il y a une prise de pouvoir du monde médical. Elle prend comme exemple le remboursement intégral de la pose de l'implant cochléaire par la sécurité sociale. Les parents qui s'orientent (qui sont orientés) vers ce choix sont dans une situation confortable, alors que pour ceux qui souhaitent apprendre la langue des signes il n'y a aucune solution de financement.

b) Deuxième partie : Analyse des segments

Rappel de la définition de l'épreuve

La seconde partie de l'épreuve consiste en « *une réflexion sur le transfert d'une langue à l'autre à partir de quelques segments extraits du document vidéo* » (arrêté du 19 avril 2013, JORF n°0099 du 27 avril 2013, p.14).

L'objectif est de faire une analyse, des commentaires sur la langue et le discours du locuteur, d'en expliquer le fonctionnement –d'adopter un point de vue métalinguistique– **tout en s'efforçant de faire des parallèles avec le français**. *Rappelons que les programmes d'enseignement de la LSF du collège et du lycée comportent une partie sur « les compétences permettant de passer de la LSF au français écrit » : comparer les deux langues, proposer des traductions ou résumer un texte écrit en LSF sont des activités qui peuvent être menées en cours de LSF, certes de façon non systématique et toujours en lien avec le niveau de l'élève en français écrit. L'analyse contrastive demandée dans cette partie de l'épreuve permet d'évaluer les connaissances sur les deux langues et la capacité à restituer un savoir de manière explicite.*

Premier segment :

L'image du chien qui remue la queue qui est utilisée est une image connue du répertoire de Guy Bouchaveau : ce segment peut ainsi, chez un public averti, être interprété comme faisant fortement référence au répertoire de ce grand conteur. Si on la détaille, on distingue trois unités :

- Un transfert personnel, où Guy Bouchaveau prend le rôle du médecin et soulève sa blouse,
- Un pointage indiquant son postérieur,
- Un double transfert, c'est-à-dire la combinaison d'un transfert situationnel (la main droite index tendu qui remue de gauche à droite, figurant une queue qui frétille et localisée par

rapport à ce postérieur, et d'un transfert personnel (tête et regard vers le public figurant le chien, entité dans laquelle s'est transféré le locuteur).

Propositions de traduction :

Sous le couvert de leur profession figurée par leur blouse blanche de médecins, ce qui en réalité les fait frétiller, c'est l'argent qu'ils vont se faire.

Ou

Les médecins retranchés derrière leurs bouses blanches sont excités par l'argent comme le chien à la vue d'un os.

Second segment :

A 2 minutes 45 secondes, Sarah Massiah énumère 3 niveaux d'analyse repris ensuite par 3 pointages, en opérant une hiérarchisation dans l'espace de chaque niveau.

Elle pointe de l'index le 2^{ème} niveau, sans recourir à un numéral (deuxièmement) ni pointer le 2^{ème} doigt de la main gauche comme dans une énumération classique. Ce pointage est réalisé plus haut que le premier.

Le 3^{ème} étant socio-anthropologique, au moment de la reprise anaphorique par pointage, la main droite est maintenue en configuration index tendu, qui constitue le morphème constitutif des unités lexicales [SOCIOLOGIE] et [ANTHROPOLOGIE], mais aussi de l'unité lexicale [IMPORTANT], ce dernier étant le signe qui suit immédiatement, dans lequel la locutrice conserve la même configuration. Elle procède donc par économie linguistique, tout en suggérant spatialement de façon diagrammatique une gradation d'importance des différents niveaux énumérés.

3. Prestations des candidats

La moyenne des notes de l'épreuve de compréhension-restitution s'élève à 12,07/20 (les notes allant de 09,44 à 14,71)

Le document a globalement été compris, à quelques contre-sens, faux-sens ou élisions près pour certains candidats et le jury souligne un effort de structuration.

Dans la plupart des cas, les candidats ont jugé nécessaire de proposer une petite introduction indiquant le contexte de production de l'enregistrement, ce qui a été apprécié.

L'exercice de restitution avec utilisation du discours indirect ou indirect libre (sans verbe introducteur tels que dire, ajouter...) est désormais globalement bien distingué d'une traduction pure.

4. Maladresses, erreurs et recommandations du jury

Préparation à l'épreuve

Le jury recommande vivement aux futurs candidats d'approfondir leurs connaissances dans les deux langues, afin d'éviter les trop nombreuses confusions ou approximations. Ils pourront s'approprier le vocabulaire et la connaissance des structures nécessaires à la description en français de la langue des signes, en lisant des articles de linguistique appliquée à la LSF. *Concernant la compréhension de la LS enregistrée, le visionnage régulier de vidéos en LSF disponibles en ligne et assez souvent traduites en français constituerait une bonne préparation au concours.*

Seule une pratique régulière de lecture-écriture de textes en français permet de s'approprier les usages dans une langue donnée. La lecture analytique de textes traitant du domaine de l'éducation, de la didactique des langues et/ou des sciences du langage, ou relatifs à des faits de société, permettrait aux candidats de relever et *de s'approprier la connaissance et la description des structures et d'enrichir leurs ressources linguistiques.*

Méthodologie

Avant de se lancer dans la rédaction, il est conseillé de *visionner plusieurs fois le document*, afin de s'en imprégner, d'avoir une vue d'ensemble, de repérer la situation d'énonciation (c'est-à-dire de se poser les questions suivantes : Qui parle ? À qui ? Dans quel contexte ?), les différents thèmes et sous-thèmes évoqués et l'organisation du discours. *La vidéo installée dans l'ordinateur individuel mis à la disposition des candidats permet un visionnement adapté au rythme de chacun, avec possibilité d'allers et retours.*

Les candidats doivent également veiller (et apprendre) à bien gérer les cinq heures qui leur sont allouées, afin de garder un temps suffisant de relecture. Ils s'assureront ainsi de la lisibilité (incluant des marges et retours à la ligne suffisants) et de l'intelligibilité de leur production. Si elles ne constituent pas des critères en elles-mêmes, une présentation et une écriture soignées restent un aspect important : elles permettent au jury de se concentrer sur le contenu de la copie. Comme évoqué plus haut, *l'épreuve de compréhension restitution ne saurait se confondre avec une véritable traduction*, en ce sens qu'elle n'impose pas de restituer fidèlement la forme, le style, l'expressivité personnelle du locuteur et le registre employé ni de respecter le plan de l'énonciation du document source et sa structuration. *En revanche, il s'agit de véhiculer avec la plus grande fidélité le sens du discours.* En cas d'emploi de termes familiers dans le document

source, le registre adéquat à l'écrit dans le cadre du concours de CAPES sera au minimum un registre courant, toute familiarité étant exclue.

Remarques linguistiques

Le jury a regretté la présence encore importante chez certains candidats de structures incorrectes ou inappropriées en français : orthographe défectueuse, impropriétés ou imprécisions, inadéquation du registre adopté.

Il est rappelé que rien ne doit être ajouté, ni commenté, seuls les propos du locuteur doivent être restitués en respectant le sens le plus fidèlement possible, la forme seule pouvant différer puisqu'il ne s'agit pas d'une traduction

B. Commentaire dirigé en LSF

1. Définition de l'épreuve

L'arrêté du 19 avril 2013 JORF n°0099 du 27 avril 2013 définit l'épreuve d'admissibilité de la façon suivante: il s'agit d'un « *Commentaire dirigé en langue des signes française d'un texte littéraire ou de civilisation en français, mettant en jeu des problématiques proposées par les programmes des collèges et des lycées.* ».

Le coefficient de l'épreuve est de 2.

La durée totale de composition est de 5 heures.

2. Sujet et attentes du jury

Le concours de 2016 propose un texte intitulé « *La naissance de l'identité sourde en France : du Sommeil au Réveil sourd* », composé de trois extraits du livre d'André Minguy : « *Le réveil sourd en France. Pour une perspective bilingue* », publié en 2009 aux éditions l'Harmattan.

Voir Annexe 2, p. 44

Le texte est précédé de la consigne suivante :

Ces témoignages de Victor Abbou et de Marie-Thérèse L'Huilier sont extraits de l'ouvrage D'André Minguy, Le réveil sourd en France. Vous les analyserez en mettant en évidence la manière dont s'y exprime le rôle joué par IVT dans le passage d'un équilibre à l'autre, c'est-à-dire du « Sommeil » au « Réveil », pour les sourds de l'époque.

La consigne proposée a pour but d'aider le candidat, mais ne donne pas explicitement la problématique et ne constitue pas l'unique fil directeur de la présentation. Il appartient au candidat d'élaborer un plan à partir d'une problématique dégagée par lui.

On attend un exposé en langue des signes enregistrée n'excédant pas une heure, structuré, comme le serait un commentaire de texte en français écrit, et exprimé dans une langue standard de bonne tenue.

3. Prestations des candidats

La moyenne des notes de l'épreuve de commentaire dirigé s'élève à 10,10 (les notes allant de 06,50/20 à 19/20).

Durée et maîtrise des discours signés enregistrés

Les prestations ont des durées variables. Les commentaires filmés ont été séquencés de façons diverses. Le jury n'a pas d'attentes spécifiques concernant la durée ou le nombre de séquences. Cependant il est clair que les candidats qui se sont donné le temps de se référer au texte, de définir certains concepts et de les relier, d'explicitier leur démarche et de contextualiser le document ont eu au moins besoin d'une vingtaine de minutes.

D'une session à l'autre, les candidats progressent dans la maîtrise de la LS vidéo : ils se sont généralement affranchis de leurs notes afin de pouvoir regarder la caméra et le cadrage est dans l'ensemble mieux maîtrisé.

Contextualisation et problématisation

Quelques candidats ont su tirer profit de références culturelles éclairant certains aspects importants du document, ils ont su montrer leur connaissance de l'histoire des sourds. La dynamique générale du texte a parfois été saisie et explicitée. Certains de ses aspects ont donné lieu à de bonnes analyses, qui reflétaient des capacités de compréhension et de synthèse appréciables.

Les candidats ont été plus rares à caractériser et à commenter les propos des témoins et à produire un discours structuré de façon originale.

4. Maladresses, erreurs et recommandations du jury

Préparation à l'épreuve

Lors de leur préparation au concours, les futurs candidats tireront sans doute profit de quelques entraînements au discours structuré à partir de notes écrites, afin de prendre du recul sur leur prestation orale-signée et de s'habituer à s'exprimer dans une situation peu habituelle : face à la caméra, avec un support écrit.

Méthodologie générale de travail

Plusieurs activités distinctes doivent être engagées par le candidat, qui consistent à :

Relever les indices périphériques permettant d'identifier l'époque, le genre et la fonction du texte :

- Comprendre la consigne, les indications qu'elle donne quant à la problématique centrale du texte, dégager le fil conducteur suggéré afin d'orienter la réflexion et de structurer la

composition,

- Lire et comprendre le texte, le faire parler en relevant des indices thématiques, linguistiques et de structuration.

Concernant la production en LS-Vidéo, il s'agit de :

- Réunir les conditions matérielles et techniques nécessaires à un enregistrement de qualité
- Élaborer un support écrit, du discours à produire, ou sous forme de schémas,
- Produire un discours clair et structuré en LSF et l'enregistrer,
- Relire et corriger sa production en procédant à des réenregistrements, s'il y a lieu.

Méthodologie du commentaire dirigé

Les candidats sont invités à se reporter au rapport de la session 2012, qui présente de façon détaillée la technique du commentaire dirigé. Une fiche est en ligne sur le site dédié à l'enseignement de la langue des signes française : http://www.cndp.fr/ressources-lsf/capes/pdf/commentaires_lsf.pdf. La rubrique Bibliographie-Sitographie du présent rapport (p. 52) propose une liste des ouvrages utiles. Les principes méthodologiques de base ont été rappelés ici, à l'occasion du traitement du sujet. *Il faut donc dans tous les cas d'abord repérer l'origine, la nature et la fonction du texte proposé. Il est bon de voir qui écrit et pour qui, selon quelles modalités d'expression : un genre, un ton de voix, un style, des notions, des thématiques, des images, des personnages, une symbolique sont autant d'instruments au service d'une pensée et de l'expression d'enjeux spécifiques. Il faut apprendre à poser une problématique, apprendre aussi à expliquer, mettre en évidence puis en perspective.*

Ces opérations s'effectuent grâce à un va-et-vient constant entre le détail du texte et son ensemble, entre le texte et son contexte, entre le texte et les enjeux de société plus larges auxquels il fait écho.

On ne saurait trop insister sur la nécessité de nommer précisément les parties du commentaire et sur l'intérêt de montrer comment elles s'articulent et en quoi elles éclairent la démarche de l'auteur. **Le commentaire doit s'affranchir de la lettre du texte auquel il s'applique, il doit en faire apparaître l'esprit** et les enjeux et mettre une démarche d'analyse personnelle au service de son élucidation.

Contenu

Même si certains ont manifesté une bonne compréhension globale, les exposés sont souvent restés marqués par la juxtaposition de remarques que l'on aurait souhaité voir articulées à une

problématique. L'absence d'un questionnement directeur sur le texte conduit certains candidats à la paraphrase. *Il est rappelé que le commentaire ne doit pas aboutir à un exposé détaillé de toute l'histoire des sourds, le candidat doit choisir quelques éléments pertinents en rapport avec le sujet* (par exemple un candidat a donné les quatre signes de Ferdinand Berthier et détaillé la rencontre de l'abbé de l'Épée avec les sœurs jumelles, ce qui paraît superflu).

Les différents points de l'exposé ne renvoient pas toujours à des éléments du texte explicitement cités, indiquant le numéro de ligne de l'extrait. Or *l'exercice demande que les analyses présentées soient appuyées sur des citations extraites des propos de l'auteur qui mettent en évidence le vocabulaire employé, les arguments utilisés, la structuration particulière du texte éventuellement les effets de styles, au service du sens du discours.*

Différentes parties

L'introduction permet de contextualiser le document. Ici on pouvait évoquer rapidement la notion de Réveil Sourd, présenter Victor Abbou, Marie-Thérèse L'Huilier et IVT, sa création, son actualité, et surtout, brièvement, son rôle dans le Réveil sourd. Certains candidats ont assez bien contextualisé le texte.

L'introduction expose la **problématique** choisie et annonce le plan.

On pouvait par exemple développer la problématique de la construction identitaire : comment l'individu (sourd en particulier) se construit-il ? Quelle image positive ou négative de lui-même a-t-il en fonction du regard des autres, ou encore la problématique de la différence : comment vivre sa différence ? Comment passer d'un regard centré sur la déficience à un regard centré sur la différence positive ? Comment vivre ensemble, se rencontrer, partager, alors qu'on est différents ?

Afin de dégager une problématique et de construire un plan, *il est conseillé de relever les idées principales à partir des mots ou expressions et de les regrouper par thèmes ou par arguments qui devront ensuite être ordonnés selon le plan choisi par le candidat et non pas obligatoirement restitués dans l'ordre où ils apparaissent dans le texte.*

Relevé des idées principales du texte

MODE DE VIE, MENTALITÉ DES SOURDS AVANT 76-77 :

- **Deux mondes qui ne peuvent se rencontrer**
 - o « un grand décalage entre nos deux univers », « on nous prenait pour des étrangers » ; « l'existence du monde des sourds me soulageait » (Victor Abbou) ; « sourds étaient méfiants des personnes entendant considérées comme étrangères » ; difficulté à accéder aux foyers sourds pour les entendants ; « les deux mondes sourd et entendant étaient indifférents l'un à l'autre » (Marie Thérèse L'Huilier)
- **Une vie simple, passive, ignorante**
 - o **simplicité** : « notre vie se résumait à des banalités, des choses simples » ; « je gagnais mon pain en travaillant » (Victor Abbou) « image traditionnelle transmise par l'école et la famille » (Marie-Thérèse L'Huilier)
 - o **ignorance** : (nombreuses négations) « je ne me rendais pas compte » ; « je ne connaissais pas ça » ; « je ne réfléchissais pas » ; « je ne savais pas » ; « je ne me préoccupais pas » (Victor Abbou)

- o passivité – empêchement: « je n'ai pas choisi mon métier », « m'a conseillé de faire couturier », « je me suis forcé » (Victor Abbou); « j'ai cru que la vie était faite ainsi »; « m'empêchait de m'ouvrir l'esprit »; « limitait l'accès des personnes sourdes à la culture générale »; « manque d'adaptation » (Marie Thérèse L'Huilier)
- **Sentiment d'infériorité, regard dépréciateur sur soi**
- o Supériorité de ceux qui parlent
 - les oralistes : « des surdoués », « niveau [...] supérieur au mien », « personnes très intelligentes et artistiquement douées » (Victor Abbou)
 - les entendants : « regards réprobateurs »; « on comparait les sourds signants à des singes »; « on nous faisait comprendre que nous étions limités » (Victor Abbou); vision du sourd transmise par les professionnels : « le sourd est déficient, il est handicapé, il est infirme, il est limité dans son métier, etc. » (Marie Thérèse L'Huilier)
- o Confusion, gêne à leur contact : « je ne pouvais pas les approcher » (Victor)

Transition : « pas totalement malheureux »; « tout allait bien, entre guillemets »; « mais cela ne me suffisait pas »; « je me demandais si j'allais continuer jusqu'à la retraite » (Victor)

LA CREATION D'IVT (>>REVEIL SOURD) :

- **Un déclic, souvenir inoubliable**
- o précision de la date, du lieu : « 14 février 1977 » (Marie Thérèse L'Huilier); mardi 21 février 1977, à 18h30 ; « au 3^{ème} étage du château de Vincennes, je m'en souviens encore » (Victor Abbou)
- o « un événement exceptionnel »; ce moment-là restera à jamais gravé dans ma mémoire » « comme un clou, enfoncé dans une planche, qui restera fixé pour longtemps » « je n'oublierai jamais »
- **Découvertes, apprentissages**
- o Inversion des représentations sur l'autre, rencontre et partage :
 - présence d'un entendant...qui signe : « l'image qui m'a alors le plus marqué »; « un entendant ? qu'est-ce qu'il venait faire ici ? » « je ne comprenais pas » « je n'en revenais pas »
 - « à ma grande surprise la démonstration théâtrale a suscité de nombreuses réactions positives émanant des entendants qui admiraient la beauté de la LSF » (Marie-Thérèse L'Huilier)
- o S'épanouir, acquérir de nouvelles compétences :
 - « découvert avec passion toute sortes de sujets »; « assoiffé de savoir » « impression d'avoir récupéré tout ce qui me manquait »; « connaissances acquises à IVT enregistrées et gravées comme par magie dans mon esprit » (Victor Abbou)
 - La langue des signes, son histoire : « je me suis rendu compte petit à petit de la valeur de la langue des signes »; « beauté de cette langue » « pouvait être montrée ! » (Victor Abbou); « prendre conscience de mon ignorance de cette histoire »; « je comprenais mieux » (Marie-Thérèse L'Huilier)
- o Regard sur soi: « évacuer mes hontes »; « j'ai appris à me connaître et à m'affirmer » « je n'en finissais plus de me redécouvrir » (Victor Abbou)
- **Réveil de l'identité et prise en main**
- o Chamboulement (mélange de sentiments) :
 - « curiosité »...et peur « j'avais peur de ne pas être à la hauteur »
 - « bouleversé »; « je ne savais plus à quel serein me vouer »; « j'étais vraiment désorienté » (Victor Abbou);
 - « a fait monter la révolte en moi »; « ma vie paisible s'était transformée en tourbillon » « cette violente oppression » (Marie-Thérèse L'Huilier)
- o Décisions: « J'avais décidé de faire quelque chose pour faire bouger les sourds »; « envie très forte en moi »; « participer »; « c'est à partir de ce moment que ma vie s'est orientée vers une voie professionnelle consacrée à la culture sourde et à l'enseignement de la LSF »; « j'eus envie »; création de 2 émissions (Marie- Thérèse L'Huilier)

Développement : en articulant les idées principales autour de la problématique de la construction identitaire on pouvait adopter le plan suivant :

Exemple de plan possible

I Comment les sourds se construisent-ils ?

L'intégration, l'assimilation faire comme les autres : une vie simple, passive, ignorante

simplicité: « notre vie se résumait à des banalités, des choses simples »; « je gagnais mon pain en travaillant » (Victor Abbou) « image traditionnelle transmise par l'école et la famille » (Marie-Thérèse L'Huilier)

ignorance: (nombreuses négations) « je ne me rendais pas compte »; « je ne connaissais pas ça »; « je ne réfléchissais pas »; « je ne savais pas »; « je ne me préoccupais pas » (Victor Abbou)

passivité – empêchement: « je n'ai pas choisi mon métier », « m'a conseillé de faire couturier », « je me suis forcé » (Victor Abbou); « j'ai cru que la vie était faite ainsi »; « m'empêchait de m'ouvrir l'esprit »; « limitait l'accès des personnes sourdes à la culture générale »; « manque d'adaptation » (Marie Thérèse L'Huilier)

Un déclin, souvenir inoubliable

précision de la date, du lieu : « 14 février 1977 » (Marie Thérèse L'Huilier) ; mardi 21 février 1977, à 18h30 ; « au 3^{ème} étage du château de Vincennes, je m'en souviens encore » (Victor Abbou)

« un événement exceptionnel » ; « ce moment-là restera à jamais gravé dans ma mémoire » « comme un clou, enfoncé dans une planche, qui restera fixé pour longtemps » « je n'oublierai jamais »

Etre acteur de sa propre construction identitaire de son projet : « J'avais décidé de faire quelque chose pour faire bouger les sourds » ; « envie très forte en moi » ; « participer » ; « c'est à partir de ce moment que ma vie s'est orientée vers une voie professionnelle consacrée à la culture sourde et à l'enseignement de la LSF » ; « j'eus envie » ; création de 2 émissions (Marie- Thérèse L'Huilier)

S'épanouir acquérir de nouvelles compétences :

« découvert avec passion toute sortes de sujets » ; « assoiffé de savoir » « impression d'avoir récupéré tout ce qui me manquait » ; « connaissances acquises à IVT enregistrées et gravées comme par magie dans mon esprit » (Victor Abbou)

La langue des signes, son histoire : « je me suis rendu compte petit à petit de la valeur de la langue des signes » ; « beauté de cette langue » « pouvait être montrée ! » (Victor Abbou) ; « prendre conscience de mon ignorance de cette histoire » ; « je comprenais mieux » (Marie-Thérèse L'Huilier)

Regard sur soi : « évacuer mes hontes » ; « j'ai appris à me connaître et à m'affirmer » « je n'en f

Je n'en finissais plus de me redécouvrir » (Victor Abbou)

II Le regard des autres, la confrontation à l'autre entendant ?

Sentiment d'infériorité, regard dépréciateur sur soi

Supériorité de ceux qui parlent

les oralistes : « des surdoués », « niveau [...] supérieur au mien », « personnes très intelligentes et artistiquement douées » (Victor Abbou)

les entendants : « regards réprobateurs » ; « on comparait les sourds signants à des singes » ; « on nous faisait comprendre que nous étions limités » (Victor Abbou) ; vision du sourd transmise par les professionnels : « le sourd est déficient, il est handicapé, il est infirme, il est limité dans son métier, etc. » (Marie Thérèse L'Huilier)

Un mélange de sentiments :

« curiosité »...et peur « j'avais peur de ne pas être à la hauteur »

« bouleversé » ; « je ne savais plus à quel saint me vouer » ; « j'étais vraiment désorienté » (Victor Abbou) ;

« a fait monter la révolte en moi » ; « ma vie paisible s'était transformée en tourbillon » « cette violente oppression » (Marie-Thérèse L'Huilier)

« je ne pouvais pas les approcher » (Victor Abbou)

III Se construire individuellement dans et par le groupe social : Vivre différemment mais ensemble ?

Deux mondes qui ne peuvent se rencontrer

« un grand décalage entre nos deux univers », « on nous prenait pour des étrangers » ; « l'existence du monde des sourds me soulageait » (Victor Abbou) ; « sourds étaient méfiants des personnes entendantes considérées comme étrangères » ; difficulté à accéder aux foyers sourds pour les entendants ; « les deux mondes sourd et entendant étaient indifférents l'un à l'autre » (Marie Thérèse L'Huilier)

Inversion des représentations sur l'autre, rencontre et partage :

présence d'un entendant...qui signe : « l'image qui m'a alors le plus marqué » ; « un entendant ? qu'est-ce qu'il venait faire ici ? » « je ne comprenais pas » « je n'en revenais pas »

▪ « à ma grande surprise la démonstration théâtrale a suscité de nombreuses réactions positives émanant des entendants qui admiraient la beauté de la LSF » (Marie-Thérèse L'Huilier)

Dans la conclusion, le candidat revient sur sa problématique et peut ajouter quelques commentaires quant aux événements ayant joué un rôle important dans le réveil sourd (revue coup d'œil, stages à l'université de Gallaudet, analyse linguistique de la LSF et sa reconnaissance comme langue ...) La fin de la conclusion ouvre une ou plusieurs perspectives : les réussites des sourds dans la prise en main de leur destin par exemple ou ce qui reste à faire.

Registre de langue

La réalisation d'un enregistrement en LSF nécessite, de la part du candidat, qu'il maîtrise les aspects techniques de la LS-vidéo mais aussi qu'il connaisse les enjeux et les codes d'une communication signée différée, dans un contexte d'épreuve du concours national du CAPES.

La tenue vestimentaire adoptée tient compte de la nature de l'épreuve, les vêtements trop bigarrés peuvent en effet gêner la compréhension du discours en LS ; de même les bijoux trop voyants ou bruyants sont à éviter. Il est à noter que cette année aucun candidat n'a arboré des

vêtements ou accessoires susceptibles de distraire, voire de perturber la compréhension du discours.

Comme pour toute situation de communication, l'exposé enregistré implique le respect de codes implicites, tant sur le plan discursif que linguistique. Il donne à voir non seulement les idées développées par le candidat : **un contenu**, mais aussi un contenant, **une forme**. L'exposé signé témoigne d'une volonté et d'une capacité du candidat à se faire comprendre, à tenir compte de ses interlocuteurs (en l'occurrence le jury) et du support particulier que constitue l'enregistrement vidéo. Celui-ci laisse inévitablement transparaître, de la part du candidat, un certain rapport à l'institution, une façon d'être, en tant qu'éventuel futur enseignant de l'éducation nationale.

On attend donc une langue des signes académique et une structuration rigoureuse, intelligible et dynamique. La description des différents registres de langue en LS n'ayant pas encore fait l'objet de nombreux travaux linguistiques, les remarques portées ici relèvent davantage du bon sens que d'un cadre de référence bien établi. Certains signes lexicaux trop familiers sont à bannir. La posture corporelle du candidat qui reflète son état d'esprit renvoie aussi, dans le cas des LS, à un certain registre, par définition soutenu ou relâché : une épreuve de CAPES requiert une **attitude tonique** permettant des **propositions clairement articulées**, des **configurations et des emplacements nettement délimités** dans le temps et dans l'espace. Exception faite de propos rapportés issus des supports proposés qui doivent rester dans le registre originel dans lequel ils ont été produits et peuvent avoir un certain degré de familiarité, le candidat adoptera un registre linguistique courant voire soutenu.

Ce caractère soutenu de la prestation du candidat sera aussi marqué par une **expression fluide**, peu interrompue par des temps de réflexion et de lecture des notes. L'organisation matérielle de l'épreuve rend possible des prises successives qui doivent aboutir à une version finale formalisée, dépourvue de faute et comportant peu d'hésitations. Le candidat évitera par exemple les gestes naturels d'auto ré-assurance ou d'angoisse (soupirer, etc.), ce que l'on appelle les parasites langagiers. On recommande au candidat de prévoir un temps suffisant pour revoir sa production et ainsi repérer la présence de parasites langagiers ou d'erreurs de manière, le cas échéant, à la réenregistrer partiellement.

La « lisibilité » doit également être prise en considération, la vidéo limitant en outre la perception des volumes et des distances. Le candidat devra veiller à ce que l'intelligibilité de son propos soit facilitée ; il sera dès lors nécessaire de **modifier légèrement le débit et l'amplitude des signes**, sans exagération, **l'orientation des signes** pouvant parfois poser des problèmes de compréhension quand il s'agit d'un document filmé, ce qui nécessite de légères modifications

d'orientation (de trois-quarts plutôt que de face). Toute exagération pourrait néanmoins être considérée comme une sophistication inutile voire parasite. Le candidat devra ainsi trouver, avec le plus grand discernement, les moyens de fluidifier et de rendre intelligible son propos, sans pour autant le dénaturer.

Aspects techniques et pragmatiques de la communication enregistrée

Le cadrage

En LS-vidéo, l'utilisation de l'espace de signation fait généralement l'objet d'une attention particulière, du fait de contraintes techniques de captation de l'image : cadrage, distance, luminosité, etc.

Un candidat s'est ainsi placé dans le coin de la zone d'enregistrement, ce qui a occasionné une gêne tout au long du visionnage de son exposé, l'amplitude de ses gestes étant entravée par les cloisons, ses avant-bras restant collés le long de son buste. Certains candidats signent devant leur visage face caméra ce qui ne permet pas bien de distinguer les signes, d'autres ont tendance à déplacer l'espace de signation vers le haut. Un candidat n'a pas contrôlé le cadrage à chaque prise : la caméra ayant bougé, une « marge » hors champ s'est alors peu à peu créée, dans laquelle on voyait des mouvements parasites de personnes en arrière-plan.

Le cadrage doit permettre un recours à **l'ensemble de l'espace de signation**, sans que l'on sente de contrainte excessive (éviter un cadrage coupé au front ou à l'estomac, la présence d'une table qui gêne l'aisance corporelle et contribue à réduire l'espace de signation). Le candidat peut se lever s'il le souhaite et s'éloigner de l'objectif de sorte que le cadre de l'image coïncide parfaitement avec le cadre linguistique de l'espace de signation. Un cadrage réduit donne lieu non seulement à une expression étriquée et déformée sur le plan linguistique mais il évoque une situation de communication moins formelle, de type MMS ou communication vidéo différée entre amis. *Le cadrage doit donc faire l'objet d'une attention particulière. Le candidat doit être placé au centre, il veille à ce que ses bras ne dépassent pas sur les côtés, gauche et droit. Afin de laisser une marge suffisante au-dessus de la tête, il est conseillé de mettre une main (poing fermé) sur la tête, ce qui permet au candidat d'ajuster sa position en se regardant dans l'écran* (voir Fig. 1). Afin de ne pas avoir à refaire les réglages à chaque prise, le candidat pourra disposer un repère de position au sol, sur lequel il se placera à chaque nouvel enregistrement.



Fig.1



Fig.2



Fig.3

Les figures 2 et 3 ci-dessous contreviennent à cette recommandation. En **Fig.2** Le poing est coupé, donc la marge sera très réduite. En **Fig.3** La marge excède la taille du poing, le signeur sera trop éloigné.

Pour les marges latérales, le repère d'ajustement des marges consiste à lever le poing et plier les coudes de sorte que la position du candidat soit centralisée sur l'écran (voir **Fig. 4**).



Fig.4



Fig.5



Fig.6

Les positions illustrées en **Figures 5 et 6** ci-dessous sont décentrées.

Le regard

La caméra matérialise un interlocuteur virtuel : ainsi, de la même façon que pour une communication en face à face, selon la nature du discours et les structures linguistiques impliquées, le regard pointera ou non vers la webcam.

Exemple : dans une description, le regard pointe régulièrement vers différents endroits de l'espace de signation, (cf. Fig. 7).

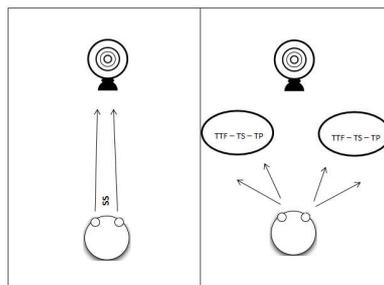


Fig. 7

En LS-Vidéo différée, le regard conserve les mêmes valeurs linguistiques que dans la communication en face à face : maintien du contact avec l'interlocuteur ; fonction déictique de pointage d'objets de la réalité, c'est-à-dire physiquement présents dans le contexte de l'énonciation ; fonction de pointage de référents linguistiques posés dans l'espace de signation ; indices de la situation d'énonciation (qui parle à qui, qui pense quoi : le narrateur, un personnage ?) ; distinction entre visées illustrative et non illustrative, etc.

La gestion des fichiers

La possibilité d'enregistrer des fichiers séparés correspondants aux différentes parties du commentaire ne doit pas aboutir à fractionner excessivement le discours. Le candidat doit montrer sa capacité à mémoriser un discours assez long et à le restituer de façon correcte.

La dénomination des fichiers, quoique nécessairement lapidaire, peut faire ressortir la structuration adoptée ; en effet, par l'insertion de leur numérotation, les fichiers se trouvent rangés par ordre chronologique et suggèrent le plan (qui aura toutefois été annoncé en fin d'introduction).

Dans le cas du sujet du CAPES 2016 et en reprenant l'exemple de corrigé donné plus haut, on pouvait s'attendre à une suite de fichiers du type :

0. Introduction
1. Construction de l'identité sourde
2. Le regard de l'Autre
3. Vivre différents mais ensemble
4. Conclusion

Registre de langue et homogénéité du discours

Certains candidats ne conservent pas le même registre tout au long de leur exposé. On voit l'un d'entre eux par exemple signer [VISUEL] au niveau de l'estomac. Ce « relâchement » pourrait s'admettre en situation familière mais doit être corrigé en situation d'enseignement ou *a fortiori* de concours ou d'examen.

Les candidats se montrent pour la plupart peu convaincants. Leur attention portée à un éventuel interlocuteur et leur manque d'expressivité, rendent l'écoute monotone voire difficile. Un candidat présente des tics d'expression : sourcils froncés ou langue qui dépasse, et une exagération lors de structures de transferts.

Morphosyntaxe

Le jury a apprécié les efforts faits par les candidats pour mobiliser les structures de transfert, et placer distinctement les unités discursives dans l'espace de signation. En revanche, un candidat présente tout au long de son exposé un balancement qui n'est pas justifié linguistiquement. *Une fois encore, le visionnage de la vidéo de leurs propres productions devrait permettre aux futurs candidats de repérer et corriger ce genre de défauts dans leur expression.*

Lexique

Les signes des personnalités de la communauté sourde ne sont pas connus de certains candidats ; ainsi, un candidat confond le signe de Marie-Thérèse Abbou et celui de Simon Attia. Il est rappelé que la maîtrise de la culture sourde passe par une connaissance des personnalités de la communauté et, bien sûr, de leurs anthroponymes.

Quelques confusions ont été relevées : [INOUBLIABLE] au lieu de [INCONNU], [CONCEPT] au lieu de [CONCEPTION].

Le signe [PRENDRE CONSCIENCE] a été signé à l'arrière du crâne comme [INCONSCIENT].

La collocation [INCONNU- TRES] est impropre : on pourra trouver [INCONNU] + modalisation par expression faciale ou [PARTOUT] [INCONNU]. De même le signe [PROVOQUER] s'emploie dans le sens du mot français « provocation » mais non pas au sens de « être la cause de ».

Le jury est sensible à la variété des structures et du lexique utilisés ; il a *a contrario* observé chez certains candidats de fréquentes répétitions, attestant un lexique peu fourni.

II. Épreuves d'admission

A. Mise en situation professionnelle

1. Définition de l'épreuve

L'arrêté du 19 avril 2013 du JORF n°0099 du 27 avril 2013 définit cette épreuve d'admission comme : « *un entretien avec le jury qui permet d'évaluer la capacité du candidat à s'exprimer avec clarté et précision, à réfléchir aux enjeux scientifiques, didactiques, épistémologiques, culturels et sociaux que revêt l'enseignement du champ disciplinaire du concours, notamment dans son rapport avec les autres champs disciplinaires* ». □ *L'épreuve prend appui sur un dossier proposé par le jury, composé de documents qui se rapportent à l'une des notions culturelles des programmes de collège ou de lycée. Ces documents peuvent être des textes, des documents iconographiques, des enregistrements vidéo, documents scientifiques, didactiques, pédagogiques, extraits de manuels ou travaux d'élèves.*

La durée de préparation de l'épreuve est de 3 heures, la durée de l'épreuve proprement dite est d'une heure, elle comporte deux parties. □ Une première partie en langue des signes française, consiste en *la présentation, l'étude et la mise en relation des documents* (20 minutes), suivie d'un entretien en langue des signes française *durant lequel le candidat justifie sa présentation et développe certains éléments de son argumentation* (10 minutes).

Une seconde partie (d'une durée de 30 minutes également : 20 minutes de présentation/10 minutes d'entretien), en langue des signes française ou en français, consiste en « *une proposition de pistes d'exploitation didactique des documents, en fonction des compétences linguistiques (lexicales, grammaticales) qu'ils mobilisent et des activités langagières qu'ils permettent de mettre en pratique, suivi d'un entretien en langue des signes française ou en français au cours duquel le candidat est amené à justifier ses choix.* »

Chaque partie compte pour moitié dans la notation, le coefficient total de l'épreuve étant de 4.

Dans la deuxième partie de l'épreuve, le choix du français ou de la langue des signes vaut pour la totalité de cette sous-partie (exposé et entretien), il requiert la présence d'un interprète destiné à rendre accessibles les propos du candidat au membre du jury, si ce dernier est sourd. Ce choix n'a aucune incidence sur l'appréciation de la prestation du candidat par le jury.

2. Sujet et attentes du jury

a) Présentation du sujet

Le sujet proposé pour cette session 2016, présenté dans l'Annexe 3, p. 48, est disponible sur le site du CRDP de Versailles : <http://www.capes-lsf.ac-versailles.fr/>, rubrique « Annales » > « année 2016 »]

Le sujet est composé de trois documents, qui présentent des points communs qu'il appartiendra au candidat de mettre en évidence. Les trois documents sont :

- Document A : vidéo intitulée *Double image* de Fanny Martinez produite dans le cadre du cours d'histoire du cinéma de Carole Brandon au département hypermédia 2010-2011, d'une durée de 00 :43.
- Document B : document iconographique composé de quatre photographies d'objets ; on pouvait supposer qu'il ne s'agissait pas d'un document authentique mais d'un éventuel support de cours.
- Document C : document iconographique composé de trois photographies de Jean-Louis Fernandez, issues du spectacle, intitulé *deux doigts sur l'épaule*, interprété par Levent-Beskardès, Johanny Bert, Conception Johanny Bert, Yann Raballand, Cécile Vitrant.
<http://www.cndlefracas.com/spectacle/trois-duo-2/>

b) Compétences générales attendues

Le candidat doit montrer :

- qu'il présente des qualités d'expression en LSF et/ou en français et sait décrire une image, expliquer une intention et présenter et justifier une proposition ;
- qu'il possède les aptitudes d'analyse, de synthèse ;
- qu'il est capable de mobiliser quelques connaissances générales ;
- qu'il connaît les contenus d'enseignement et les programmes de sa discipline en □collège et en lycée ;

- qu'il a réfléchi aux finalités de sa discipline et à sa relation avec les autres matières □ ou d'autres actions ou projets susceptibles d'être mis en œuvre dans un □ établissement du second degré ;
- qu'il est en mesure, au cours de l'entretien, de prendre en compte les réactions du □ jury et de porter un regard critique sur ses propositions.

c) Première partie de l'épreuve : mise en relation des documents

Les supports peuvent *a minima* être décrits de façon synthétique, le candidat s'attachant à repérer les principaux éléments factuels. Cette description doit néanmoins s'enrichir et s'affiner pour déboucher sur une analyse plus aboutie, au travers de laquelle le candidat fait ressortir une compréhension fine des supports, de leur dimension artistique et symbolique, en y repérant une thématique ou une problématique communes.

Il est attendu du candidat qu'il ait une certaine culture générale et qu'il puisse se livrer à une interprétation argumentée des documents présentés. L'étude fine du dossier, c'est à dire l'étude et la mise en relation des différents documents, appuyée par ces connaissances personnelles, doit déboucher sur une problématisation qui sert de fil directeur à la présentation.

d) Deuxième partie de l'épreuve : pistes d'exploitation didactique

Les propositions d'exploitation doivent être adossées à un niveau de classe et un type d'entrée dans la langue (L1 ou L2) ; mais les supports peuvent, de par leur lisibilité, être proposés tant en collège qu'en lycée.

Les pistes d'exploitation pédagogique possibles de ce dossier sont variées :

—Objectifs culturels

- Le rôle de l'image dans la culture sourde
- Le théâtre dans la culture sourde
- La pensée visuelle et cinématique

—Objectifs discursifs et linguistiques

- Travail sur la description, le commentaire et l'interprétation d'un support iconographique. Utilisation pertinente de l'espace et des structures de grande iconicité (transferts) pour

rendre compte de manière économique et visuelle des différentes parties et des différents éléments de l'image.

- Travail sur les genres discursifs, ici sur la description, en production ou en réception : repérage et/ou production des structures de grande iconicité (TP, TS et TTF) au service de la narration/description.

—Objectifs communicationnels

- Le candidat pouvait cibler l'utilisation de la LS-vidéo dans ses propositions pédagogiques, en réception (visionnage d'une description) ou en production (description d'un document iconographique, récit de la rencontre selon différentes contraintes de forme, etc.).

Les pistes proposées doivent s'inscrire dans le cadre d'un travail interdisciplinaire, qui est l'une des compétences attendues d'un enseignant (lien avec d'autres disciplines : Histoire, Philosophie, Littérature, LV)¹. Les activités permettant d'installer une mise en relation entre LSF et français, conformément au programme de LSF, sont appréciées. Voici quelques exemples de notions des programmes de différentes disciplines pouvant faire l'objet d'un travail en interdisciplinarité (Programmes, voir les références dans la section Bibliographie-Sitographie, p. 52) :

- **En Français** : découverte des genres, mise en parallèle des effets poétiques en français en LSF
- **Histoire de l'art**, la représentation du mouvement, utilisation des couleurs, symboles (aigle, cyprès, colombe, olivier...)
- **Informatique** : utilisation des outils multimédia (film, image/montage)

e) Exemples de questions posées par le jury

Pour la première partie de l'épreuve :

- Quel est le lien entre les 3 documents proposés ?
- Ne pourrait-on voir comme lien entre les documents l'idée de forme et mouvement ?
- Pouvez-vous faire un lien entre ces documents et la LSF, si oui lequel ?
- En quoi la configuration renvoie-t-elle à la forme ou à l'action ?

¹ Cf. Référentiel de compétences d'un enseignant stagiaire : « *Compétences relationnelles, de communication et d'animation favorisant la transmission, l'implication et la coopération au sein de la communauté éducative et de son environnement (sait coopérer au sein d'une équipe d'enseignants).* »

- Comment interprétez-vous la dernière photo du document C ?

Pour la seconde partie de l'épreuve :

- A quel niveau scolaire s'adosse la piste pédagogique que vous venez de proposer ? Comment déclineriez-vous votre proposition auprès d'élèves plus ou moins âgés, apprenants de la LSF L1 ou L2 ?
- Quel était votre objectif pédagogique ?
- A quelle partie du programme de LSF votre proposition se réfère-t-elle ?
- Pouvez-vous préciser comment vous allez concrètement mettre en œuvre ce que vous nous avez proposé ?
- Comment peut-on faire en sorte que les élèves soient dans des situations les plus authentiques possibles de communication en LSF ?
- Peut-on trouver à partir de ces supports un lien avec le programme culturel ?
- Peut-on envisager à partir du premier document une activité de compréhension et si oui laquelle ?

3. Remarques concernant les prestations des candidats

La moyenne des notes de l'épreuve de mise en situation professionnelle s'élève à 10,93 /20 (les notes allant de 08,30 à 13,60).

Deux candidats ont proposé une problématisation de l'ensemble de documents articulée autour de la restitution du mouvement et ont ainsi compris la consigne et les enjeux de l'épreuve ; ils ont de ce fait pu proposer un plan structuré, dans un espace sémantiquement organisé.

Le vocabulaire pédagogique et didactique est mobilisé de manière adéquate chez certains candidats (séance, séquence, objectifs, etc.)

Un seul candidat a opté pour la position debout. Certes, chacun choisit la position dans laquelle il se sent le plus à l'aise mais, pour l'auditoire, *la position debout rend la prestation plus vivante et l'expression plus ample et visible* (elle correspond souvent à la posture de l'enseignant dans sa classe).

Certains candidats ont, de manière très appréciable, pensé au confort visuel des membres du jury en choisissant pour cette journée d'épreuves des vêtements noirs ou sombres.

Le jury a apprécié qu'un candidat prenne l'initiative d'une intervention pour ajouter quelque chose et compléter une proposition du jury, attestant ainsi une maturité critique adéquate à la posture que doit adopter un futur enseignant.

4. Maladresses, erreurs et recommandations du jury

Préparation et présentation

Il est conseillé de se préparer à cette épreuve en se documentant sur l'histoire et la culture sourdes d'une part, la didactique et la pédagogie générales et appliquées à l'enseignement des langues des signes, d'autre part.

Les entretiens ont révélé parfois un manque de connaissances générales ainsi qu'une méconnaissance préoccupante des programmes scolaires de la LSF ou de disciplines proches (français, langues vivantes, histoire, etc.) et de la teneur générale de la réforme des programmes (interdisciplinarité, EPI, etc.). Une connaissance détaillée des programmes de LSF au collège et au lycée (BO n°29 du 16 juillet 2009) est indispensable, ainsi qu'une connaissance globale des programmes des autres disciplines pouvant faire l'objet d'un travail interdisciplinaire.

Un entraînement préalable à l'exposé oral doit permettre aux candidats de déterminer les conditions matérielles en adéquation avec les exigences de l'épreuve mais aussi conformes à leur fonctionnement personnel (type de notes, schémas, liste de points à aborder, tableau, etc.). Les notes sont un outil et ne doivent pas constituer une gêne qui viendrait entraver l'expression du candidat. *Le jury rappelle, à ce propos, que l'épreuve est une épreuve orale et non pas une épreuve de lecture d'un écrit : elle doit en conserver l'esprit.* Même si l'examen ne permet pas une spontanéité et une improvisation maximales, le candidat doit garder à l'esprit qu'il s'adresse à quelqu'un, qui se trouve face à lui et attend qu'on le prenne en considération. *Un entraînement préalable à l'exposé oral, face à un ou plusieurs interlocuteurs, constitue selon nous une bonne façon de se préparer émotionnellement et matériellement à l'épreuve.*

Lors de la phase de préparation de l'épreuve, s'il est utile de procéder à une lecture séparée des différents documents, le jury conseille aux candidats d'établir rapidement les points communs entre ceux-ci et de se servir de ces éléments comme trame de leur présentation.

La prestation, pour la majorité des candidats, s'avère trop brève (parfois moins de 10 minutes, alors que 20 mn sont allouées pour cette partie de l'épreuve). *Il est nécessaire que le candidat sache gérer le temps de sa prestation, comme il pourrait le faire en classe, et qu'il adopte un*

débit serein. L'exposé doit comporter une introduction et une conclusion de même qu'un développement dont le plan doit être annoncé dans l'introduction. Un candidat a confondu problématique et problème, évoquant ainsi les « problèmes » que poseraient les documents auxquels il manquerait quelque chose. Il s'agit donc de bien comprendre ce que recouvrent les notions de « problématique » et de « problématisation ».

Le jury a noté des erreurs en LSF concernant les signes [DEMOCRATIE] et [CONSTITUTION] par exemple, ou encore une labialisation inadéquate.

Lorsque le candidat choisit de s'exprimer debout, ses mouvements sont généralement plus libres et plus précis en termes d'emplacement. Mais des déplacements incessants constituent une gêne pour l'interlocuteur. Si la position debout est encouragée, les pieds doivent rester fixes.

Lorsque le candidat choisit de s'exprimer en français pour la seconde partie de l'épreuve, il a tendance à se plonger dans ses notes et à oublier le jury.

D'une manière générale, les candidats ont des difficultés à regarder l'ensemble du jury et se focalisent plutôt sur un seul de ses membres, ce qui est problématique comme cela le serait en situation de classe.

Mise en relation des documents

Alors que la consigne avait été rappelée lors de l'accueil des candidats en réunion plénière puis par chacun des pivots des jurys avant l'épreuve, la plupart des candidats adopte un plan linéaire du type : 1/ description du document A, 2/ description du document B, 3/ description du document C, 4/ mise en relation des trois documents. La problématisation est alors difficile. Parfois aucune mise en relation des documents n'a même été tentée.

Le discours n'est pas toujours structuré. Les candidats ont des tics de langage : « aussi..., aussi... » ; répétition de « bien sûr », notamment.

Pistes didactiques

Il est conseillé aux candidats de passer d'une conception traditionnelle fortement centrée sur l'enseignement à une conception plus moderne s'intéressant aux processus d'acquisition et d'apprentissage de l'élève. Pour ce faire, il convient de réfléchir aux situations authentiques de la vie qui mettent en jeu la communication en langue des signes, transposables dans une classe, et d'où les élèves pourront, avec l'aide de l'enseignant, extraire des fragments de langue.

Il manque souvent des précisions sur les modalités concrètes de travail, sur la manière d'exploiter les supports avec les élèves. Le candidat doit donner des exemples précis de modalités pédagogiques par exemple :

« Pour travailler la description, en situation d'exposé face à un public multiple, le professeur peut proposer des tableaux représentant des œuvres artistiques. Ceux-ci sont donnés aux élèves travaillant en binômes ; les œuvres ne sont pas montrées d'emblée à l'ensemble de la classe de sorte que le public ne connaisse pas d'avance les œuvres proposées. Ce travail peut faire l'objet d'un projet interdisciplinaire avec l'enseignant d'arts plastiques », « Le rôle du professeur pourra consister à soutenir la production des élèves, en donnant éventuellement quelques outils linguistiques qui manqueraient aux élèves, et en régulant le travail des binômes. Il peut préparer un outil d'aide consultable sur ordinateur, sous la forme de fichiers vidéo : lexique, tournure de phrases..., un outil méthodologique peut être créé avec les élèves donnant quelques points clés quant à l'organisation d'un propos à dominante descriptive : à titre d'exemple, identification générale du document et intention de son auteur/effet produit sur le spectateur, contextualisation, grandes lignes, composition ou parties du document, technique employée ou effet de style, description de certains détails marquants... »

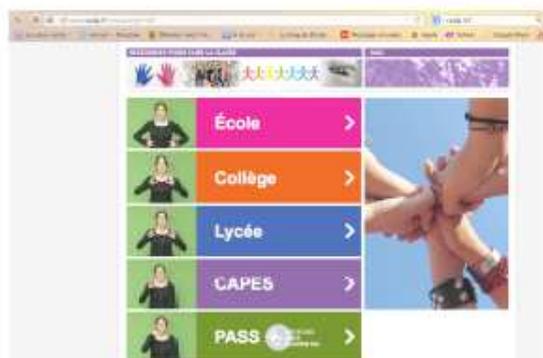
Le jury conseille également aux candidats d'apprendre à gérer l'imprévu, les questions inattendues, et à imaginer les questions que le jury pourrait poser.

Les pistes pédagogiques peuvent, selon les sujets et les choix du candidat, être assez larges et engager à des échanges pertinents avec le jury quant aux principes et méthodes en didactique des langues, ou au contraire plus précises allant jusqu'à la description d'un scénario pédagogique établi pour un niveau donné. Néanmoins, dans le cas d'un exposé qui ne développerait pas une séquence pédagogique, il est demandé au candidat de proposer des exemples précis de supports et d'activités rapportées à un moment de l'apprentissage.

Afin de se familiariser avec l'utilisation des technologies de l'information et de la communication, le jury préconise la fréquentation régulière de sites nationaux ou académiques disposant de ressources pédagogiques ou didactiques tels que les sites du CNDP et du CRDP de Versailles.



Site des concours du Capes de LSF
www.capes-lsf.ac-versailles.fr



Site Ressource LSF, CNDP CRDP de
Versailles
www.cndp.fr/ressources-lsf

Entretien

Concernant l'entretien, le jury conseille aux candidats d'adopter une posture réflexive : il ne s'agit pas d'essayer de trouver dans sa mémoire « LA » bonne réponse, mais de proposer une réflexion visant à élaborer une réponse, qui soit personnelle, construite et justifiée au moyen d'arguments. Afin de se préparer à cet exercice de réflexion, le jury suggère au candidat de se poser lui-même des questions ou de demander à quelqu'un de lui en poser et d'y répondre.

B. Entretien en LSF à partir d'un dossier

1. Définition de l'épreuve

L'épreuve définie par l'arrêté du 19 avril 2013, publié au JORF n°0099 du 27 avril 2013, « prend appui sur un ou plusieurs documents écrits consacrés à un sujet de société en relation avec l'éducation » dont le candidat fait « un compte rendu en langue des signes française (dix minutes maximum) qui sert de point de départ à un entretien avec le jury. ».

Le jury attend du candidat « qu'il s'exprime avec aisance en langue des signes française en continu et en interaction en présentant et en défendant un point de vue argumenté et qu'il témoigne de sa « capacité à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves , à se représenter la diversité des conditions d'exercice de son métier futur, à en connaître de façon réfléchie le contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société) et les valeurs qui le portent, dont celles de la République. »

La durée de préparation de l'épreuve est de 15 minutes et la durée de l'épreuve proprement dite est de 30 minutes au maximum. (10 minutes maximum de présentation, et selon la durée de présentation, 20 minutes ou plus d'entretien). □ Le coefficient de l'épreuve est de 4.

2. Sujets et attentes du jury

a) Sujet

Le support de l'épreuve d'entretien à partir d'un dossier a consisté cette année en un seul extrait d'un texte de Philippe Meirieu, intitulé « *l'éducation civique à l'école* ». Il s'agit d'un discours tenu face au Conseil Economique et Social en 2009. (*Voir Annexe 4, p. 51*). Le Conseil Economique et Social, désormais Conseil Economique Social et Environnemental, est une institution créée par la constitution de la Vème République. Assemblée consultative, elle se prononce sur différents sujets dans le but d'éclairer les politiques.

Philippe Meirieu a été professeur en Sciences de l'éducation à l'université Lumières-Lyon 2, jusqu'en 2014. Il est réputé pour ses positions engagées et progressistes en matière d'éducation, ce qui n'a pas empêché plusieurs ministères successifs de le consulter régulièrement et de retenir certaines de ces propositions. Il s'intéresse à la fois à l'expérience pratique des enseignants mais

aussi à la philosophie et à l'histoire de l'éducation. Sa publication la plus connue est « *Apprendre, oui mais comment ?* ». ***De tels éléments d'explicitation du contexte ne sont pas exigés, mais les candidats pouvaient a minima reprendre les informations fournies à la fin de l'extrait.***

Le texte se présente sous la forme d'une double affirmation théorique de principe, étayée par la référence à un dispositif pédagogique, que Meirieu reprend à son compte et explicite, après avoir donné quelques informations biographiques sur son auteur, Janusz Korczak, *pédagogue polonais*, mort « *gazé* » en 1942, avec les enfants du ghetto de Varsovie « *qu'il avait refusé d'abandonner* ». L'extrait se conclut par deux inférences éducatives relatives à l'éducation civique.

b) Compétences attendues

Compte tenu de la très brève durée du temps de préparation, le jury n'attend pas des candidats une compréhension extrêmement fine du texte, ni une présentation détaillée et originale dans sa structuration. ***L'épreuve permet précisément de départager les candidats sur la base de leur réactivité immédiate, de leurs réponses de bon sens, de leur capacité de réflexion « à froid » et de leur ouverture d'esprit.***

Cette épreuve n'a pas pour objet l'évaluation de connaissances réglementaires ou techniques ; on n'attend pas du candidat qu'il fasse preuve d'*érudition* juridique, institutionnelle ou réglementaire ***mais qu'il se montre capable d'identifier et d'analyser les enjeux sous-jacents d'une problématique susceptible de concerner de près ou de loin sa future situation professionnelle, afin de proposer des réponses concrètes, de bon sens, fondées sur une juste appréhension des valeurs républicaines de l'École et de sa mission éducative.***

Dans cette perspective, les considérations politiques de même que les références à toute forme de morale personnelle sont à exclure, au profit d'une réflexion sur le positionnement professionnel responsable du professeur dans le cadre institutionnel de l'École, au regard d'une éthique humaniste et laïque, respectueuse des droits et devoirs de tous les membres de la communauté éducative.

A cette fin, le candidat ne se cantonnera pas à une position passive, *il devra à la fois prendre position sur le fond et déterminer comment il comprend le lien entre la problématique posée par*

le texte et son positionnement en tant que futur enseignant. Le discours dilatoire est à bannir au même titre que l'affirmation péremptoire et sans nuance : la prise de conscience par le candidat de la complexité de la situation qui lui est présentée, au regard du temps disponible pour la traiter, ne doit pas le paralyser mais au contraire l'engager dans une analyse ouverte et réfléchie menant à une action cohérente, conforme aux exigences de sa mission éducative.

c) Eléments de méthodologie

Le surlignage des idées importantes attribuables à Meirieu ou à Korczak permet de dégager la problématique et la structure générale du texte (Cf. tableau ci-dessous).

Il ne suffit pas de répéter ce que l'auteur dit, il faut reformuler ses propos, les expliciter et les développer en donnant quelques exemples, puis de montrer quels échos ce texte peut avoir avec une pratique professionnelle d'enseignant. Ainsi la thématique de l'éducation civique et particulièrement du traitement de la violence à l'école pouvait donner lieu à des commentaires concernant :

- La prévention, le traitement et la sanction face à l'acte violent
- La collaboration avec les partenaires de l'éducation de l'enfant (les parents, le conseil principal d'éducation, l'assistante sociale ou le psychologue) et les limites du champ d'intervention de l'enseignant
- La mise en œuvre de projets éducatifs ou pédagogiques disciplinaires concourant à l'éducation civique (EPI).

	Thème
	<i>« L'éducation civique à l'école »</i>
	Affirmations initiales de Meirieu
	1 « différer c'est sursoir » 2 « la démocratie est le sursis au passage à l'acte »
	Contexte biographique – Korczak
	<i>« Pédagogue polonais », « a refusé d'abandonner les enfants du ghetto de Varsovie », « convention des droits de l'enfant », « enfants en grande difficulté »</i>
	Sous thème, Problématique
	<i>« Comment faire avec les enfants ... dans ce passage à l'acte, dans la violence »</i> <i>« Problème majeur de l'éducation civique »</i>

<p>« L'éducation civique à l'école »</p> <p>Différer, c'est en particulier sursoir. Pour moi, la démocratie est le sursis au passage à l'acte. Je vais me permettre d'évoquer ce qui a été pour moi dans ma propre trajectoire un événement majeur. J'ai découvert un dispositif mis en place par un pedagogue polonais que j'honore plus que tout : Janusz Korczak qui a été gazé et est mort à Treblinka parce qu'il a refusé d'abandonner les enfants du ghetto de Varsovie avec lesquels il vivait. C'est le premier à avoir rédigé une ébauche de la convention des droits de l'enfant. Korczak a passé toute sa vie à s'occuper d'enfants en grande difficulté, à chercher comment faire avec des enfants qui étaient dans ce passage à l'acte, dans la violence, etc. Ils étaient bien entendu moins nombreux qu'aujourd'hui. En tant que jeune instituteur, j'ai découvert un jour un texte de Korczak dans lequel il disait qu'il avait essayé de demandeur aux élèves d'être moins violents, cela n'a pas marché. Il a essayé de les punir pour qu'ils soient moins violents, cela n'a pas marché. Il a essayé de leur prêcher, cela n'a pas marché. Un jour, il leur a dit que tout le monde avait le droit de taper sur n'importe qui mais à la condition de le prévenir par écrit vingt quatre heures à l'avance, et cela a marché. Cela me paraît une très bonne idée. Quand Korczak fait cela, il invente la démocratie, à savoir : essayer de parler avant de passer à l'acte. Pour Korczak, le passage par l'écrit était fondamental. Il a d'ailleurs dit aux enfants qui ne savaient pas lire et écrire, de dicter à quelqu'un.</p> <p>Pour moi, c'est fondateur, c'est différer, apprendre à ne plus être dans la pulsion. Or le problème majeur de l'éducation aujourd'hui qui sous-tend la question de l'éducation civique, est de sortir du pulsionnel pour rentrer dans le réflexif. [...] C'est ce qui permet de ne pas être dans le pulsionnel, de passer comme nous le disons dans notre jargon de la pulsion au désir, c'est-à-dire d'accepter la temporalité et de ne pas être dans l'immédiateté.</p> <p>Ainsi, le problème majeur de l'éducation civique aujourd'hui est d'aider les enfants à sortir du pulsionnel permanent, de leur permettre de penser, de se construire une pensée, c'est-à-dire d'attendre. Cela vous paraît d'une extraordinaire banalité. Pour moi, ce n'est pas banal car c'est la difficulté majeure du quotidien de l'ensemble des enseignants.</p> <p>Conseil économique et social Mercrèdi 7 janvier 2009 Audition de Philippe Meirieu, professeur en sciences de l'éducation à l'université Lumière-Lyon 2</p>	<p>« <i>Difficulté majeure du quotidien de l'ensemble des enseignants</i> »</p> <p>Expérimentation pédagogique de Korczak</p> <p><u>Essais/échecs</u> « <i>ça n'a pas marché</i> »</p> <p>1 demander aux élèves d'être moins violents</p> <p>2 punir</p> <p>3 Leur prêcher</p> <p><u>Essai concluant</u> « <i>ça a marché</i> »</p> <p>« <i>Tout le monde a le droit de taper à la condition de prévenir 24h à l'avance</i> »</p> <p>Inférences de Meirieu</p> <p>1, « <i>La démocratie... parler avant de passer à l'acte</i> »</p> <p>2 « <i>l'éducation civique : « sortir du pulsionnel pour rentrer dans le réflexif</i> »</p> <p>3 « <i>accepter la temporalité et ne pas être dans l'immédiateté</i> »</p> <p>Contexte-Meirieu</p> <p><u>Eléments biographiques</u> :</p> <p>« <i>Professeur sciences de l'éducation, université Lyon-Lumières 2</i> »</p> <p><u>Contexte de production du texte</u> :</p> <p>« <i>Audition, conseil économique et social, 7 janvier 2009</i> »</p>
---	---

d) Exemples de questions posées par le jury

- Lorsque vous êtes confronté(e) à une situation de violence dans votre classe, comment réagissez-vous ? Que proposez-vous comme travail ou projet pour calmer cette violence ?
- Doit-on punir ?

- Comment faire face à une situation de violence entre élèves ?
- Un élève se livre au harcèlement d'un de ses camarades sur FaceBook, comment réagissez-vous ?
- Comment ne pas dépasser les limites de son champ professionnel, par rapport au psychologue par exemple ?
- Quel travail interdisciplinaire pourrait se faire dans le cadre des EPI ?

3. Remarques concernant les prestations des candidats

La moyenne des notes de l'épreuve d'entretien à partir de documents, du concours externe, s'élève à 10,45/20 (les notes allant de 07,40 à 16/20).

Les candidats ont globalement bien compris et restitué le texte, et leurs remarques ont témoigné d'une certaine connaissance des valeurs de la république et du fonctionnement de l'Education nationale. Ils ont bien identifié la problématique centrale traitée et ont trouvé quelques réponses pédagogiques adaptées, puisant parfois des exemples dans une expérience professionnelle.

4. Maladresses, erreurs et recommandations du jury

Certaines présentations manquent de structuration et se résument à une paraphrase de l'auteur. La préparation à cette épreuve pourrait consister en des simulations d'exercices, enregistrés, dans les conditions de l'examen. Le candidat pourrait ensuite analyser sa prestation. *Le jury rappelle que même pour cette présentation courte, il est utile d'introduire et de conclure son propos et d'annoncer le plan de sa présentation en fin d'introduction.*

Les essais de mise en relation du texte avec le métier d'enseignant, quoique globalement sensées, restent souvent très générales, faisant référence au « travail d'équipe » sans préciser à quels professionnels de l'institution il est fait allusion, ni les circonstances et modalités possibles de leur collaboration éventuelle. Il est conseillé au candidat de donner quelques détails qui montrent au jury son investissement dans la préparation du concours, sa motivation pour le métier et son intérêt pour les questions éducatives, à travers la mobilisation de quelques connaissances précises, concernant par exemple : le fonctionnement d'un établissement scolaire ou les programmes, en l'occurrence l'enseignement de l'éducation civique mais aussi, compte tenu de la réforme en cours, en lien avec la mise en œuvre du « socle commun », le rôle de l'ensemble des professeurs dans l'éducation à la citoyenneté, à travers le troisième domaine de formation :

« *formation de la personne et du citoyen* », les Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (EPI ; parmi les 8 thématiques indiquées : « *information, communication et citoyenneté* »). La relation collège-école favorisée par la création du nouveau cycle 3 dit de « consolidation », englobant CM2-6^{ème} 5^{ème} peut être évoqué. La dimension éducative des collèges et lycées renforcée par ces orientations permet leur mise en relation avec le texte de Meirieu.

Le jury a déploré une connaissance très superficielle de l'institution de la part de certains candidats. *La culture institutionnelle et pédagogique générale peut être progressivement acquise grâce à la lecture d'article de presse, relatifs à l'éducation et la visite régulière de sites ministériels, académiques ou personnels à l'instar de celui de Philippe Meirieu, lui-même qui fourmille de documents variés susceptibles d'éclairer les problématiques éducatives et pédagogiques.* <https://www.meirieu.com/>

Aucun candidat n'a pu dépasser l'explicite du texte ni se hasarder sur le terrain de la violence engendrée par la violence vécue ou ressentie, qu'elle soit familiale, sociale ou politique. En effet, la référence à la démocratie se trouve dans le texte immédiatement en collision avec l'expérience rapportée par Meirieu de Korczak et de ses protégés soumis à la violence extrême de la dictature nazie. De façon plus générale, on pouvait éclairer les tensions existant entre des positions à dominante compréhensive-préventive et des positions à dominante sécuritaire-punitives et aboutir à une réponse équilibrée prenant en compte cette apparente contradiction.

Annexes

Sommaire des annexes

Annexe 1	
.....	p. 43
Annexe 2	
.....	p. 44
Annexe 3	
.....	p. 48
Annexe 4	
.....	p. 51

Annexe 1. Sujet de la 1^{ère} épreuve d'admissibilité

Compréhension-restitution en français d'une vidéo en Langue des Signes Française

Vidéo de 5' 34''

Source : <https://www.youtube.com/watch?v=7y9wykto2kU>

Titre : Les rencontres de la Cité de la santé en LSF. Ces sourds qui ne veulent pas entendre.

Date de diffusion : 11 septembre 2014

1. Vous proposerez une restitution de cette vidéo en français écrit qui montre votre compréhension détaillée et précise du support.

2. Réflexion sur le passage d'une langue à l'autre :
 - a. Premier segment
De 0' 30'' à 0'42'' : le locuteur emploie à deux reprises la même expression, très imagée, qui utilise une structure spécifique aux langues des signes. Vous analyserez cette expression puis vous en proposerez au moins deux traductions possibles en français, en les justifiant.

 - b. Second segment
3' 41'' : vous analyserez le pointage particulier utilisé par la locutrice à ce moment précis puis vous en expliquerez la valeur exacte. Vous en proposerez une ou plusieurs restitutions possibles en français.

Annexe 2. Sujet de la seconde épreuve d'admissibilité

Commentaire dirigé en langue des signes française

« Naissance de l'identité sourde en France : du Sommeil au Réveil Sourd »

Minguy, A. (2009) *Le réveil sourd en France. Pour une perspective bilingue*, Edition l'Harmattan, Paris, p. 97-99 et 126-129.

Nota : les textes ci-dessous sont la traduction en français écrit de témoignages initialement produits en LSF, traductions revues et validées par les auteurs de ces témoignages.

Consigne

Ces témoignages de Victor Abbou et de Marie-Thérèse L'Huilier sont extraits de l'ouvrage d'André Minguy, *Le réveil sourd en France*. Vous les analyserez en mettant en évidence la manière dont s'y exprime le rôle clé joué par la création d'IVT dans le passage d'un équilibre à un autre, c'est à dire du « Sommeil » au « Réveil », pour les sourds de l'époque.

1	Extrait 1 : Témoignage de Victor Abbou (avant 1977)
	Avant 1977, je ne me rendais pas compte de ce qui était spécifique aux sourds, comme l'identité sourde et la fierté d'être sourd. Je ne connaissais pas ça. [...]
5	Je voyais des sourds qui oralisaient et d'autres qui signaient. Je ne réfléchissais pas.
	J'habitais Paris. J'y rencontrais beaucoup de sourds signants. Par contre, au cours de mes déplacements je constatais que les sourds en France signaient moins que dans la capitale. Moi je considérais les sourds oralistes comme des surdoués. Je ne pouvais pas les approcher quand ils oralisaient. Ils ne comprenaient pas quand je leur parlais, ça me rendait confus et gêné.
10	J'estimais que leur niveau d'études et de connaissances était supérieur au mien et au groupe des sourds signants. J'ai vu des oralistes surtout dans le midi, des personnes très intelligentes et artistiquement douées. Je les sentais supérieures à nous. Je ressentais un grand décalage entre nos deux univers. Je ne les fréquentais pas. Ça ne veut pas dire que je suis raciste. Loin de là, moi je ne savais pas. Je menais ma vie comme je le souhaitais. Je me suis fait des amis sourds
	signants mais très peu de sourds oralistes. J'en ai quand-même fréquenté quelques-uns qui étaient bien, mais enfin pas beaucoup.
15	Dans les transports en commun (métro, train ou bus), quand je discutais avec un camarade en langue des signes, je me sentais obligé d'abaisser mes mains à cause des regards réprobateurs et interrogateurs qui se tournaient vers moi et mes camarades. À cette époque, on comparait des
	sourds signant à des singes. On ne nous parlait pas. On nous prenait pour des étrangers. Mon français était très approximatif lorsqu'il fallait communiquer par écrit avec les personnes entendant. Cela dit, je ne me sentais pas totalement malheureux, car l'existence du monde des sourds me soulageait, procurait un équilibre à ma vie. Mais cela ne me suffisait pas. [...]
20	Depuis que j'ai quitté l'école, à l'âge de 19 ans et jusqu'en 1977, je me suis comporté comme
	mes camarades sourds de l'époque. [...]. Je n'ai pas choisi mon métier. C'est l'institution des sourds qui m'avait conseillé de faire couturier. Je me suis forcé à le faire, mais je me demandais si j'allais continuer jusqu'à la retraite. Tout allait bien, entre guillemets. Je ne me préoccupais pas de la vie ni de l'avenir des sourds [...]. La vie culturelle et intellectuelle des sourds signants n'était pas très développée. Notre quotidien se résumait à des banalités, des choses simples. On
25	nous faisait comprendre que nous étions limités, que beaucoup de choses ne nous étaient pas
	accessibles.
30	

	Extrait 2 : Témoignage de Victor Abbou (création d'IVT)
35	Un jour, j'ai vu dire qu'il y avait un projet de création d'un théâtre pour les sourds au château de Vincennes. La rencontre était prévue pour le mardi 21 février 1977, à 18h30. Comme je suis de nature très curieuse, je n'ai pas hésité à me lancer. Beaucoup de monde était venu ce soir-là, beaucoup de sourds de tous milieux, même ceux qu'on détestait. Les conversations allaient bon train.
40	L'image qui m'a alors le plus marqué, c'était la présence de deux personnes : un sourd américain, Alfredo Corrado, et un entendant français, Jean Grémion. Un entendant ? Qu'est-ce qu'il venait faire ici ? Je ne comprenais pas.
	Le sourd américain signait. La curiosité me poussait à l'approcher, mais j'avais peur de ne pas être à la hauteur en communication gestuelle. Je n'avais pas envie qu'on me questionne pour qu'on évalue mon niveau de langue des signes. Par chance j'ai trouvé qu'Alfredo était à l'aise pour communiquer.
45	L'entendant signait aussi et là, je n'en revenais pas. Je n'avais jamais vu ça. La très grande majorité des entendants utilisaient l'oral. Il y en avait bien qui utilisaient la langue des signes, mais il était rare de les voir discuter avec des sourds adultes. [...]
50	Le cas d'Alfredo et de Jean Grémion a été un événement exceptionnel. Le duo bilingue a accueilli les sourds au 3 ^{ème} étage du château de Vincennes, je m'en souviens encore. Ce moment-là restera à jamais gravé dans ma mémoire. [...].

55	<p>A partir de là, et grâce à Alfredo, je me suis rendu compte petit à petit de la valeur de la langue des signes. Les arguments d'Alfredo sur la beauté de cette langue m'avaient complètement bouleversé. La Langue des Signes Française pouvait être montrée ! Je ne savais plus à quel saint me vouer, j'étais vraiment désorienté. Alfredo m'a encouragé, il a réussi à évacuer mes hontes. Par la suite j'ai appris à me connaître et à m'affirmer.</p>
60	<p>Grâce à IVT, j'ai découvert avec passion toutes sortes de sujets comme le sport, la politique, l'humour, ... etc. Je n'en finissais plus de me redécouvrir. Tellement assoiffé de savoir, je fréquentais cet espace de vie tous les soirs, j'y consacrais des journées entières et jusqu'à très tard dans la nuit. Obnubilé par la nouvelle dimension culturelle que j'avais acquise en langue des signes, j'avais l'impression d'avoir récupéré tout ce qui me manquait du temps où je fréquentais l'institution. À titre comparatif, les connaissances que j'ai acquises à IVT sont enregistrées et gravées comme par magie dans mon esprit, alors que les savoirs acquis par cœur à l'école ne m'ont jamais permis de progresser ni de m'ouvrir sur la vie sociale et culturelle.</p>
65	<p>J'ai eu de la chance de me trouver dans cet espace magique. Comme un clou, enfoncé dans une planche, qui restera fixé pour longtemps, je n'oublierai jamais qu'IVT, grâce au duo bilingue, m'a permis d'être tel que je suis aujourd'hui.</p>

Extrait 3 : témoignage de Marie-Thérèse L'Huillier

- 70** En 1976, je menais une vie rythmée sur une image traditionnelle transmise par l'école et la famille. J'ai cru que la vie était faite ainsi. L'éducation scolaire que j'ai reçue m'empêchait de m'ouvrir l'esprit. Ce phénomène était renforcé par le fait que la société extérieure limitait l'accès des personnes sourdes à la culture générale par un manque d'adaptation dans les médias ainsi que dans les loisirs.
- 75** Avant ma rencontre, Alfredo Corrado (comédien sourd américain) et Jean Grémion (comédien entendant français) avaient du mal à trouver des personnes sourdes et des foyers de sourds en France. A cette époque, les sourds étaient méfiants des personnes entendant considérées comme étrangères. De plus, les sourds ne facilitaient pas l'accès des foyers aux personnes extérieures. Les deux mondes sourds et entendants étaient indifférents l'un à l'autre. A ce moment-là, les deux comédiens cités précédemment m'ont parlé de leur projet de création du théâtre international au château de Vincennes et m'ont sollicitée afin de le promouvoir auprès des sourds. Dès le début, j'ai accepté de les aider, mais aussi d'assister à une représentation. Le 14 février 1977, la salle était bondée par plus de cent personnes sourdes devant les deux comédiens. Avant de nous exposer leur projet de création de théâtre, Alfredo et Jean ont commencé à nous parler de l'histoire de l'oppression linguistique et culturelle des sourds. Leurs expériences m'ont fait prendre conscience de mon ignorance de cette histoire et a fait monter la révolte en moi. Je comprenais mieux pourquoi l'image traditionnelle du sourd était projetée négativement aux sourds par la grande majorité des professionnels de la surdité : le sourd est déficient, il est handicapé, il est infirme, il est limité dans son métier, etc.
- 85**
- 90** A la sortie du Château de Vincennes, ma vie paisible s'était transformée en tourbillon. J'avais décidé de faire quelque chose pour faire bouger les sourds, mais aussi l'ensemble de la communauté contre cette violente oppression. L'envie très forte en moi m'a poussée à participer au théâtre avec le groupe des co-fondateurs d'IVT pour montrer l'existence de la LSF et la culture de la communauté sourde au public entendant. A ma grande surprise, la démonstration théâtrale a suscité de nombreuses réactions positives émanant des entendants qui admiraient la beauté de la LSF. Quelques-uns d'entre eux exprimèrent même le désir d'apprendre cette langue. C'est à partir de ce moment que ma vie s'est orientée vers une voie professionnelle consacrée à la culture sourde et à l'enseignement de la LSF. De ma rencontre avec Danièle Bouvet est née l'émission enfantine *Mes mains ont la parole* qui sensibilisa le public entendant et donna au public sourd le plaisir de regarder des contes dont ils ont été privés pendant leur enfance. Après sept années de grand succès, j'eus envie de poursuivre la diffusion médiatique de la LSF à un large public. Quinze ans plus tard, l'émission *L'Œil et la Main* fut créée par Dominique Hof et moi.
- 95**
- 100**

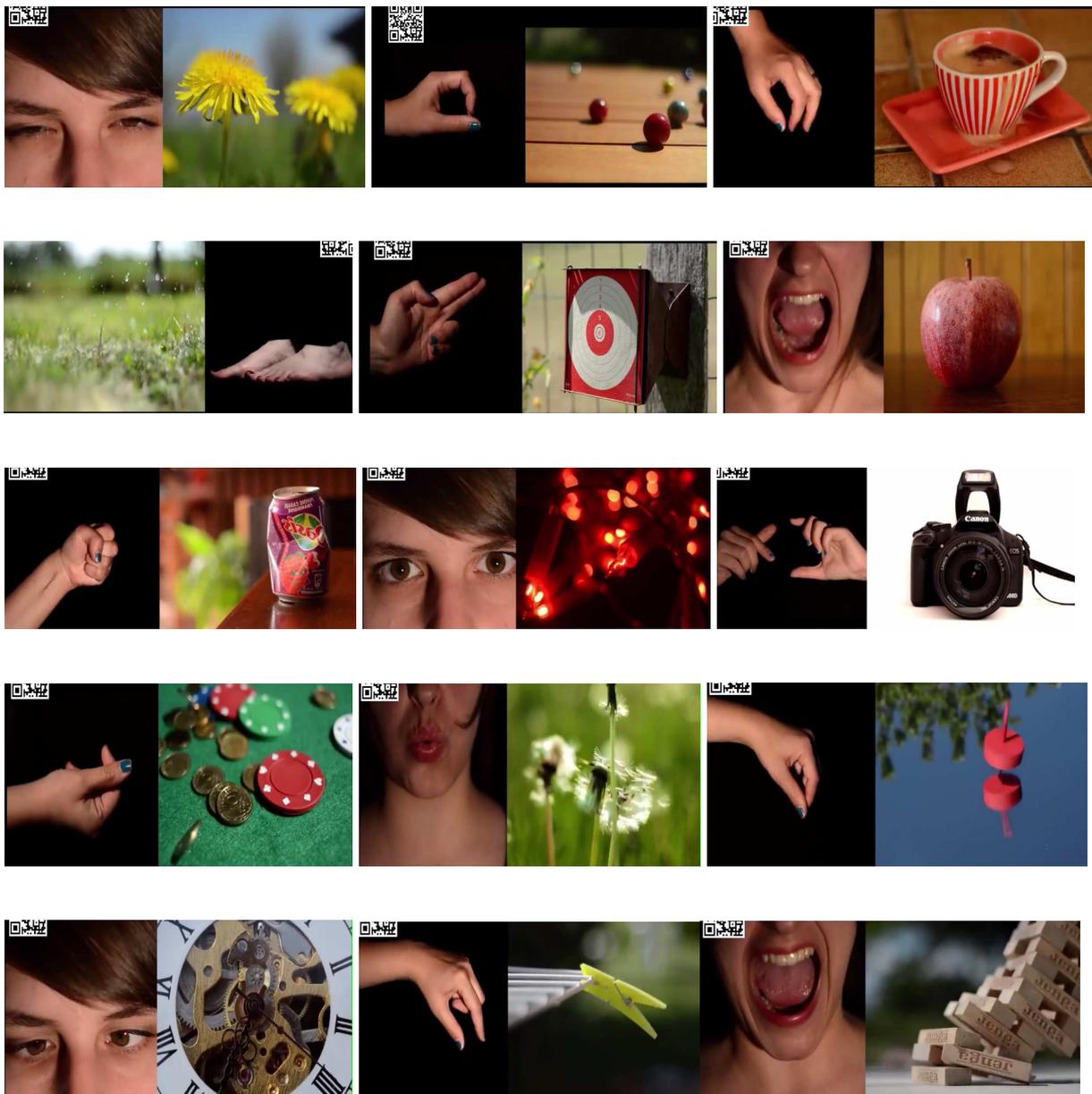
Annexe 3. Sujet de la 1^{ère} épreuve d'admission

Mise en situation professionnelle

Document A Vidéo *Double image*

Fanny Martinez Département Hypermédia 2010-2011

<https://www.youtube.com/watch?v=BxS0zv9tpPY>



Annexe 3 (suite)

Admission, Sujet de l'épreuve 1 Mise en situation professionnelle

Document B



Annexe 3 (fin)

Sujets de l'épreuve 1 d'admission de Mise en situation professionnelle

Document C

Photographies de Jean-Louis Fernandez *Deux doigts sur l'épaule*
Spectacle interprété par Levent-Beskardès, Johnny Bert
Conception Johnny Bert, Yann Raballand, Cécile Vitrant
<http://www.cndlefracas.com/spectacle/trois-duo-2/>



Annexe 4. Sujet de la seconde épreuve d'admission

Entretien en Langue des Signes Française à partir d'un dossier

« L'éducation civique à l'école »

Conseil économique et social

Audition de □ Philippe MEIRIEU, Professeur en Sciences de l'Éducation □ à l'Université Lumière-Lyon 2

Mercredi 7 janvier 2009

1	(...) Pour moi, la démocratie est le sursis au passage à l'acte. Je vais me permettre d'évoquer ce qui a été pour moi dans ma propre trajectoire un événement majeur. J'ai découvert un dispositif mis en place par un pédagogue polonais que j'honore plus que
5	d'abandonner les enfants du ghetto de Varsovie avec lesquels il vivait. C'est le premier à avoir rédigé une ébauche de la convention des droits de l'enfant. Korczak a passé toute sa vie à s'occuper d'enfants en grande difficulté, à chercher comment faire avec des enfants qui étaient dans ce passage à l'acte, dans la violence, etc. Ils étaient bien entendu moins nombreux qu'aujourd'hui. En tant que jeune instituteur, j'ai
10	découvert un jour un texte de Korczak dans lequel il disait qu'il avait essayé de demander aux élèves d'être moins violents, cela n'a pas marché. Il a essayé de les punir pour qu'ils soient moins violents, cela n'a pas marché. Il a essayé de leur prêcher, cela n'a pas marché. Un jour, il leur a dit que tout le monde avait le droit de taper sur n'importe qui mais à la condition de le prévenir par écrit vingt-quatre heures
15	à l'avance, et cela a marché. Cela me paraît une très bonne idée. Quand Korczak fait cela, il invente la démocratie, à savoir : essayer de parler avant de passer à l'acte. Pour Korczak, le passage par l'écrit était fondamental. Il a d'ailleurs dit aux enfants qui ne savaient pas lire et écrire, de dicter à quelqu'un. (...)
20	Ainsi, le problème majeur de l'éducation civique aujourd'hui est d'aider les enfants à sortir du pulsionnel permanent, de leur permettre de penser, de se construire une pensée, c'est-à-dire d'attendre. Cela vous paraît d'une extraordinaire banalité. Pour moi, ce n'est pas banal car c'est la difficulté majeure du quotidien de l'ensemble des enseignants.

Bibliographie-Sitographie

I- Linguistique, littérature, histoire et culture des sourds

BACRY Patrick : *Les figures de style*, Belin, 2000

BRUNEL Philippe et al : *Histoire de la littérature française*, Bordas, 1986.

CANTIN Yann, 2014. *Les Sourds-Muets de la Belle Époque, une communauté en mutation*, Thèse de doctorat en Histoire, Paris: École des hautes études en sciences sociales.

CUXAC Christian (dir.), *Les langues des signes, une perspective sémiogénétique*, Acquisition et Interaction en Langue Etrangère, n° 15, 2001 [<http://aile.revues.org/73>]

CUXAC C. et ANTINORO-PIZZUTO, E., 2010, « Emergence, norme et variation dans les langues des signes : vers une redéfinition notionnelle », in B. Garcia et M. Derycke (dir.), *Sourds et langue des signes. Norme et variations*, revue Langage et Société, n° 131, mars 2010, 37-53.

DUPRIEZ Bernard : *Gradus, Les procédés littéraires*, Christian Bourgeois, 1984

ENCREVE, Florence, 2012, *Les sourds dans la société française au XIX^e siècle. Idée de progrès et langue des signes*, Grâne: Créaphis.

GARCIA Brigitte et ENCREVE Florence, 2013. « La langue des signes française », *Histoire sociale des langues de France*, éd. Georg Kremnitz, 619-629. Rennes: Presses universitaires de Rennes.

SABRIA, Richard (dir.) : *Les langues des signes (LS) : recherches sociolinguistiques et linguistiques*, Revue Glottopol, Université de Rouen, n° 7, janvier 2006 [http://glottopol.univ-rouen.fr/numero_7.html]

STALLONI Yves : *Les genres littéraires*, A.Colin, 2005

STALLONI Yves : *Ecoles et courant littéraires*, A.Colin, 2009

II- Didactique des langues

CONSEIL DE L'EUROPE : *Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues*, Didier, 2000, en ligne : http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/Source/Framework_fr.pdf

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, *Le premier outil pédagogique pour la langue des signes*, dossier de presse, 13/02/2002, <http://www.alfeda.net/pdf/langue%20des%20signes.pdf>



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

PUREN Christian, site d'information et de formation en didactique des langues et cultures

<http://www.christianpuren.com/>

III- Préparation aux exercices du concours

GLORIEUX Jean : Le commentaire littéraire et l'explication de texte au CAPES, PLP, PLPA, CAFEP, Ellipses 2007

GUICHARD Sylvie, RAVOUX-RALLON Elisabeth : L'explication de texte à l'oral des concours, A.Colin, 2002

IV- Textes officiels et rapports du Jury

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

- Arrêté du concours du 19 avril 2013, JORF n°0099 du 27 avril 2013
- Programmes de langue des signes française (LSF) au collège : Programmes de Langue des Signes Française (LSF) au lycée d'enseignement général et technologique et au lycée professionnel, Bulletin officiel n° 29 du 16 juillet 2009 :
http://www.education.gouv.fr/archives/2012/refondonslecole/wpcontent/uploads/2012/07/programme_de_langue_des_signes_francaise_au_lycee_bo_juill_et_2009.pdf
- Rapports du concours : <http://www.education.gouv.fr/cid4927/sujets-des-epreuves-dadmissibilite-et-rapports-des-jurys.html>
- Site du concours Capes LSF, CRDP de Versailles www.capes-lsf.ac-versailles.fr
- Site Ressource LSF, CNDP www.cndp.fr/ressources-lsf

Programmes des collèges dans les diverses disciplines à partir de la rentrée 2016, voir :

http://www.education.gouv.fr/cid81/les-programmes.html#De_nouveaux_programmes_pour_la_rentree_2016

Programmes des lycées : <http://eduscol.education.fr/pid26017/programmes-du-lycee.html>